

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE MAGHREB FACE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES ENTRE INSÉCURITÉS INTERNES, RIVALITÉ
RÉGIONALE ET PRESSION INTERNATIONALE

TRAVAIL DE RECHERCHE DIRIGÉ BIDISCIPLINAIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

RAZANE ABOUD

FÉVRIER 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Faculté de science politique et de droit

Département de science politique

Le présent mémoire intitulé

*LE MAGHREB FACE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES ENTRE INSÉCURITÉS INTERNES, RIVALITÉ
RÉGIONALE ET PRESSION INTERNATIONALE*

Présenté par

Razane Aboud

A été évalué par le jury composé de

Direction de recherche

Issiaka Mandé

Évaluateur/Évaluatrice

Samir Batiss

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce document diplômant se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév. 04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENT :

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude à la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal pour l'encadrement académique et le soutien institutionnel qui m'ont facilité la réalisation de ce travail. Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à mon directeur de projet Monsieur Issiaka Mandé pour son accompagnement et sa disponibilité tout au long du travail. Je remercie également Monsieur Samir Battiss pour ses remarques pertinentes qui ont enrichi ma réflexion. Enfin je tiens à exprimer ma reconnaissance la plus profonde à mes parents au Maroc pour leur encouragement constant et leurs prières.

TABLE DES MATIÈRES

<i>REMERCIEMENT :</i>	<i>iii</i>
<i>RÉSUMÉ</i>	<i>vi</i>
<i>ABSTRACT</i>	<i>vii</i>
<i>INTRODUCTION</i>	<i>1</i>
<i>CHAPITRE 1 LES MENACES SÉCURITAIRES INTERNES ET TRANSNATIONALES.</i>	<i>10</i>
1.1 La menace terroriste au Maghreb :	10
1.2 Menaces transnationales et criminalité organisée au Maghreb	12
1.2.1 Le trafic de drogues	13
1.2.2 Le trafic d'armes légères	14
1.2.3 Trafic d'êtres humains et immigration clandestine	15
1.3 L'instabilité politique comme enjeu sécuritaire interne au Maghreb	17
1.4 La réponse des États maghrébins face aux menaces internes entre répression et réforme limitée	19
1.4.1 La primauté de la logique sécuritaire	19
1.4.2 La sécurité comme un instrument de légitimation politique	21
1.4.3 La sécurité humaine comme levier manquant de la sécurité au Maghreb	22
1.5 L'interdépendance sécuritaire entre Maghreb et Sahel.	24
1.5.1 Espace sahélo-maghrébin et vulnérabilités interconnectées	24
1.5.2 Le mirage institutionnel Sahélo-Maghrébin	26
Conclusion :	27
<i>CHAPITRE 2 LES INFLUENCES SÉCURITAIRES DES PUISSANCES EXTERNES.</i>	<i>29</i>
2.1 L'influence de l'Union européenne sur la sécurité au Maghreb	29
2.2 L'influence des États-Unis sur la sécurité du Maghreb :	33
2.3 L'influence sécuritaire des pouvoirs émergents	36
2.3.1 Influence sécuritaire de la Russie au Maghreb	36
2.3.2 Le Soft Power chinois et son influence sécuritaire au Maghreb	38
Conclusion :	40
<i>Chapitre 3 L'INTÉGRATION SÉCURITAIRE AU MAGHREB ENTRE RIVALITÉ ET BLOCAGE</i>	<i>42</i>

3.1	Le projet inachevé de l'intégration sécuritaire maghrébine	42
3.2	La rivalité entre l'Algérie et le Maroc comme source de désintégration régionale.....	44
3.2.1	Les racines de l'hostilité	44
3.2.2	La compétition algéro-marocaine pour le leadership régional et la logique réaliste derrière la rivalité.....	45
3.3	Le Maghreb comme complexe de sécurité régional non coopératif.....	47
<i>CONCLUSION :</i>		49

RÉSUMÉ

Ce travail dirigé analyse la situation sécuritaire au Maroc, en Algérie et en Tunisie entre 2011 et 2025. Ce travail montre comment les États maghrébins gèrent l'insécurité dans un environnement interdépendant sans construire une coopération régionale. En mobilisant principalement le réalisme classique, cette recherche montre que la primauté des intérêts nationaux combinée aux influences des puissances extérieures contribue à fragmenter la sécurité régionale. Malgré l'interdépendance des menaces dans la région, elle fonctionne comme un complexe de sécurité non coopératif où la recherche de stabilité nationale renforce l'insécurité collective.

Mots clés :

Maghreb, sécurité régionale, rivalité interétatique, influence géopolitique, complexe régional de sécurité

ABSTRACT

This thesis analyzes the security situation in Morocco, Algeria, and Tunisia between 2011 and 2025. It shows how Maghreb states manage insecurity in an interdependent environment without building regional cooperation. Drawing mainly on classical realism, this research shows that the primacy of national interests combined with the influence of external powers contributes to the fragmentation of regional security. Despite the interdependence of threats in the region, it functions as a non-cooperative security complex where the pursuit of national stability reinforces collective insecurity.

Keywords:

Maghreb, regional security, interstate rivalry, geopolitical influence, regional security complex

INTRODUCTION

Le Maghreb constitue un système régional paradoxal. Malgré une proximité géographique, une histoire et une culture similaire et des défis sécuritaires largement partagés, la région reste marquée par une fragmentation politique profonde et une absence de coopération (Boukhars, 2019). Dès leurs indépendances, les États maghrébins ont privilégié des stratégies nationales de consolidation de pouvoir au détriment d'une intégration régionale. La création de l'Union du Maghreb arabe a incarné cette ambition d'*escape* politique commun. Cependant, les rivalités interétatiques ont rapidement bloqué ce projet. Cette dynamique a longtemps été masquée par la stabilité grâce aux régimes autoritaires solides. Toutefois cet équilibre était remis en question à partir du 2011. Les soulèvements du printemps arabe ont révélé des fragilités structurelles et ont inauguré une période de recomposition sécuritaire durable (Kouttroub, 2013).

Cette étude s'inscrit dans l'analyse des transformations sécuritaires au Maghreb sur la période entre 2011 et 2025, en prenant comme point de départ le printemps arabe et ses prolongements. Cette période est marquée par une instabilité politique, institutionnelle, et sociale, dont les effets se prolongent encore aujourd'hui (Hassan, 2024). Afin d'assurer la cohérence de l'analyse, cette recherche se concentrera sur trois pays qui sont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Ces États partagent des caractéristiques politique et géographique comparables, ce qui constituent le noyau des dynamiques sécuritaires maghrébines. En revanche, la Libye, qui est en situation d'instabilité politique et guerre civile, et la Mauritanie qui est moins incluse dans les discussions à propos du Maghreb, seront abordées comme contextes périphériques utiles pour comprendre les dynamiques transfrontalières.

Les pays du Maghreb font face à des défis sécuritaires majeurs. La région est traversée par des dynamiques complexes où les menaces internes, les influences géopolitiques externes et les tensions mondiales interagissent pour créer un paysage sécuritaire incertain. La montée en puissance de groupes terroristes, ainsi que les réseaux criminels transnationaux, exploite la

fragilité de certains États pour étendre leur influence. Ces menaces sont exacerbées par des problèmes socio-économiques, notamment le chômage, la pauvreté et la corruption, qui nourrissent la frustration sociale et renforcent l'instabilité politique (Hamiti, 2021). À cela s'ajoutent la crise libyenne et la situation au Sahel, qui constituent des raisons majeures d'insécurité dans la région (Mattes, 2012). Les frontières libyennes sont devenues des zones de circulation incontrôlées pour les armes, les combattants extrémistes et les flux migratoires, aggravant les vulnérabilités structurelles du Maghreb face aux menaces transnationales (Hanlon & Herbert, 2015). Par ailleurs, la région est la scène d'une forte implication des puissances étrangères, telles que les États-Unis, la France, la Russie et la Chine. Ils jouent un rôle significatif dans la région à travers des accords militaires, des alliances stratégiques et des investissements économiques (Zoubir, 2022). Ces influences peuvent parfois renforcer la stabilité à travers des coopérations sécuritaires. Cependant, elles suscitent également des rivalités géopolitiques susceptibles d'aggraver les tensions locales. De plus, l'intérêt des puissances mondiales pour les ressources naturelles de la région alimente les enjeux de sécurité (Kouttroub, 2013). Les efforts pour établir une coopération régionale efficace se heurtent à des divergences politiques et idéologiques entre les pays du Maghreb. L'échec de l'Union du Maghreb arabe illustre l'incapacité des États de la région à collaborer pour faire face aux défis sécuritaires communs. Bien que des initiatives bilatérales existent, elles restent insuffisantes face à la complexité et à l'ampleur des menaces contemporaines (Zoubir, 2020). Les rivalités entre le Maroc et l'Algérie en particulier sur la question du Sahara occidental paralysent toute tentative de construction d'un cadre régional de sécurité (Boukhars, 2019).

Ce travail dirigé propose d'analyser comment l'interaction entre les dynamiques sécuritaires internes, les influences géopolitiques externes et les tensions régionales façonne entre 2011 et 2025, la situation sécuritaire en Algérie, au Maroc, et en Tunisie. Pour ce faire, l'étude s'articulera autour de trois grands axes d'analyse. D'abord, l'identification des menaces internes et transnationales. Deuxièmement, l'examen des influences extérieures et le rôle des puissances internationales. Enfin, la dernière partie est consacrée pour étudier les conflits régionaux qui handicapent une sécurité collective. L'étude vise à comprendre les logiques du conflit, de

coopérations et de rivalité en utilisant les concepts d'intérêt national, du complexe régional de sécurité, de communauté de sécurité, et d'intégration régionale.

Donc, la question de recherche est : comment l'articulation entre les dynamiques sécuritaires internes, les influences internationales et les tensions régionales influencent la situation sécuritaire du Maghreb entre 2011 et 2025 ?

Pour répondre à cette problématique, plusieurs sous-questions guideront notre réflexion :

- Quels sont les principaux défis sécuritaires transnationaux du Maghreb ?
- Comment les puissances étrangères influencent-elles les politiques sécuritaires des États maghrébins ?
- Pourquoi l'intégration sécuritaire régionale reste-t-elle limitée ? Est-ce que l'intégration limitée de la région influence sa situation sécuritaire de la région ?

L'hypothèse centrale de cette étude est la suivante : les intérêts nationaux divergents, combinés à des influences géopolitiques externes, entravent la construction d'un espace régional de sécurité au Maghreb.

Deux hypothèses secondaires la complètent. La première est l'absence de coordination régionale en matière de sécurité qui renforce la vulnérabilité face aux menaces transnationales. La deuxième avance que les interventions étrangères servent des intérêts extérieurs qui ne correspondent pas toujours aux besoins de sécurité des États du Maghreb.

L'étude de la sécurité au Maghreb présente un intérêt théorique pour les disciplines de la science politique et du droit international. D'un point de vue des relations internationales, le Maghreb est une zone de conflit intéressante pour analyser la théorie réaliste, les rivalités interétatiques, la coopération régionale, l'utilisation de la diplomatie et les coopérations bilatérales. Du point de vue du droit international, la situation du Maghreb a soulevé les questions de la souveraineté des États, les gestions juridiques des frontières, la coopération internationale contre le terrorisme et la criminalité, l'influence des organisations internationales et régionales, et la protection des

droits humains. Ce travail montre comment les choix sécuritaires des États du Maghreb se déploient dans une scène internationale structurée par un droit international, tout en étant largement façonnée par des logiques d'intérêts nationaux et de rivalité régionale.

Afin de répondre à la problématique posée, cette recherche se reposera sur une perspective théorique articulant le réalisme classique tel que formulé par Hans Morgenthau. Le réalisme repose sur plusieurs postulats fondamentaux, comme la centralité de l'État, la structure anarchique du système international, la recherche rationnelle de l'intérêt national, et la primauté de la puissance comme instrument de politique étrangère (Morgenthau, 1948 ; Waltz, 1979). Dans cette approche, les relations internationales sont marquées par la méfiance, la rivalité et la lutte constante pour la survie. Cette perspective réaliste nous permet de comprendre les comportements sécuritaires des États maghrébins à travers la logique de la survie et de la méfiance mutuelle.

Toutefois, même si la théorie réaliste explique les logiques des politiques des États, elle peine à saisir les formes d'interdépendance et de rivalité qui se déploient au niveau régional. Pour comprendre les dynamiques sécuritaires dans la région du Maghreb, il faut dépasser donc le cadre national pour analyser un cadre régional. L'analyse intègre donc les apports de la théorie de complexe de sécurité introduit par Buzan et Wæver (2003). Cette théorie définit les régions comme des espaces où les menaces et les vulnérabilités sont étroitement liées entre voisins. Cette approche souligne que la proximité géographique et l'interaction politique constituent des variables essentielles pour comprendre les dynamiques sécuritaires. En ce sens, la région devient un niveau d'analyse privilégié, car les États y réagissent d'abord aux menaces les plus proches et coopèrent principalement avec leurs voisins. Cette conceptualisation permet de situer l'analyse du Maghreb dans une perspective régionale. En effet, les interactions constantes entre ses États, leurs rivalités historiques et l'influence persistante des puissances extérieures traduisent une forte interdépendance sécuritaire, conforme à la définition d'un complexe régional de sécurité (Buzan & Wæver, 2003).

En combinant ces deux perspectives, l'analyse vise donc à articuler les logiques de pouvoir propres aux États par le réalisme et les interdépendances sécuritaires propres à la région maghrébine en se basant sur la théorie de complexe régional de sécurité. Cette articulation permet de comprendre comment la recherche de stabilité et de puissance au niveau national contribue paradoxalement à la fragmentation de la sécurité à l'échelle régionale. Enfin, pour dépasser la focalisation du réalisme sur l'État nous intégrons aussi les études critiques de la sécurité, notamment la notion de la sécurité humaine, afin d'évaluer les vulnérabilités sociales souvent ignorées dans les analyses classiques.

Le cadre théorique adoptée repose ainsi sur une hiérarchisation des outils mobilisés. Le complexe de sécurité régionale constitue le cadre analytique central puisqu'il nous permet de saisir les interdépendances sécuritaires au Maghreb. Le réalisme classique intervient comme grille explicative des motivations et les comportements étatiques. La sécurité humaine enfin agit comme un révélateur critique des angles morts de la sécurité étatique.

Ce travail contribue à la littérature existante à travers l'articulation de ces trois perspectives. Cela permet d'analyser simultanément la logique étatique et régionale qui structure l'insécurité au Maghreb en faisant référence au problème sociétal. Ce cadre permet d'éclairer les comportements sécuritaires des États maghrébins, que ce soit dans leur gestion des menaces internes, dans leurs alliances stratégiques avec des puissances extérieures, ou encore dans leur incapacité à coopérer régionalement.

Sur le plan méthodologique, ce travail mobilise une approche qualitative fondée sur l'analyse documentaire. L'étude repose sur trois types de sources : d'abord, la littérature académique permettant de reconstruire les principaux cadres théoriques et interprétations du phénomène sécuritaire maghrébin. Puis, les rapports institutionnels de l'ONU, l'Union africaine, Policy Center for the New South, IISS, et CSIS, utilisés pour identifier les tendances empiriques liées au terrorisme, à la gouvernance sécuritaire, et aux coopérations internationales. Troisièmement, les documents et discours officiels des États, qui éclairent les orientations doctrinales et les choix stratégiques nationaux. L'analyse suit une méthode thématique. Les données ont été organisées

autour de catégories liées aux trois niveaux d'analyse interne, externe et régional. Afin de dégager les mécanismes qui structurent l'insécurité au Maghreb. Enfin, l'étude adopte une logique comparative entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Chaque cas est examiné séparément, puis mis en perspective pour identifier des dynamiques communes et des divergences.

Dans cette perspective, les concepts théoriques mobilisés ont été traduits à travers des critères analytiques observables. L'interdépendance des menaces est une notion centrale du complexe de sécurité régional. Il a été appréhendé à travers l'analyse de la porosité transfrontalière et les effets de débordement des crises. La vulnérabilité partagée est examinée à partir de l'exposition des États maghrébins aux dynamiques terroriste, criminelle transnationale, pression migratoire ainsi que la pression géopolitique extérieures. En suite la structuration régionale du complexe de sécurité est évaluée par l'étude des interactions répétées des États de la région notamment de la rivalité algéro-marocaine et des limites persistantes des mécanismes institutionnels communs. Cette démarche permet de faire du complexe de sécurité régional une référence théorique aussi qu'un outil analytique structurant de l'ensemble de lecture empirique.

Revue de littérature :

La question de sécurité au Maghreb suscite un intérêt scientifique dû à l'instabilité persistante de la région, mais aussi à son importance stratégique pour l'Afrique du Nord, le Sahel et la zone euro-méditerranéenne (Boukhars, 2016 ; Zoubir, 2020). Il est donc important de comprendre l'évolution des crises dans une région incapable de coopérer (Hadjadj, 2022). La littérature sur la sécurité au Maghreb s'accorde largement sur la nature instable de la région depuis 2011. La situation au Maghreb est préoccupante, puisque diverses menaces transnationales présentent des risques tant au niveau interne que régional (Lemouden, 2023). Ces menaces évoluent rapidement et peuvent avoir un effet contagieux, ce qui rend impérative l'élaboration de stratégies efficaces pour maintenir la sécurité régionale à long terme (Lemouden, 2023). Dans ce contexte, la littérature peut être classée en trois groupes. Dans un premier lieu, les analyses axées sur la sécurité de l'État, puis les travaux sur les influences extérieures et enfin les recherches qui adoptent une perspective régionale. Prise dans son ensemble, cette littérature permet de saisir les débats dominants et les

orientations théoriques autour du sujet et, en fin de compte, de mettre en évidence les lacunes persistantes.

Une grande partie de la littérature consacrée au Maghreb adopte une interprétation réaliste de la sécurité. Dans cette perspective, la sécurité renvoie à la capacité de l'État à préserver sa stabilité et à maintenir son autorité (Bartolucci 2017). Les soulèvements de 2011 ont marqué un tournant, car, au lieu de déclencher des changements sociaux et une transformation profonde, ils ont encouragé le renforcement des mesures de sécurité contre les protestations sociales, perçues comme une menace pour la sécurité du régime (Gobe, 2019). La lutte contre le terrorisme est souvent mise en avant dans le discours officiel, parfois comme un récit légitimant le renforcement de l'appareil coercitif (Reinares, 2019). Le choix de politiques qui privilégient la sécurité nationale au détriment du développement social engendre un déséquilibre structurel. C'est le cas des dépenses militaires au Maroc et en Algérie, où la course aux armements absorbe des ressources cruciales au détriment de l'éducation et de la santé (El Aoufi, 2023). Cette militarisation croissante des pays du Maghreb alimente la frustration sociale et influence directement les vulnérabilités de l'État (Mattes, 2012). Cette littérature met en évidence que l'étude des problèmes internes des États maghrébins est centrée sur une logique réaliste centrée sur l'État et sa survie, parfois au détriment de la société. La majorité des études met l'accent sur le contrôle politique et conceptualise rarement les vulnérabilités socioéconomiques comme composante de la sécurité.

Une deuxième série d'études souligne que le rôle des puissances extérieures est essentiel pour comprendre la dynamique de la sécurité au Maghreb. Depuis le début des années 2000, les États-Unis, la France et l'Union européenne ont influencé les priorités en matière de sécurité dans la région grâce à la coopération militaire et à des partenariats dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et du contrôle des migrations (CSIS, 2017). Dans une interprétation réaliste classique, cette coopération s'explique par la volonté des États du Maghreb de compenser leurs faiblesses internes et de renforcer leur position internationale grâce à des alliances stratégiques (Zoubir 2020). Il existe également une interprétation plus critique, qui montre que cette coopération crée une dépendance sécuritaire de la part du Maghreb. De plus, les États du Maghreb doivent adapter leur programme à celui de leurs partenaires occidentaux. Cela rend souvent les relations

asymétriques (Zoubir, 2022). En outre, ces puissances extérieures se concentrent principalement sur la stabilité du système et leurs propres intérêts en matière de sécurité plutôt que sur l'aide au développement de la région du Maghreb (Durac, 2019; Boukharss, 2016). Dans une perspective postcoloniale, certains auteurs décrivent ces relations comme une sous-traitance sécuritaire, dans laquelle les États du Maghreb sont instrumentalisés pour contenir les menaces migratoires aux frontières de l'Europe par exemple (Perrin, 2016).

Une troisième série d'études analyse la situation sécuritaire au Maghreb à travers les dynamiques régionales. La plupart des auteurs s'accordent à dire que la fragmentation et l'absence de coopération structurée constituent les principaux obstacles à la consolidation de la sécurité régionale (Hamdy, 2024; Lounnas et Messari, 2018 ; Zoubir, 2020 ; Boukharss, 2019). Les études consacrées à la situation régionale, l'analyse réaliste se concentre sur la rivalité persistante entre le Maroc et l'Algérie (Boukharss, 2019). Ces deux pays créent un dilemme sécuritaire qui bloque tout mécanisme de gestion collective (Rafa et Amor, 2023). La situation dans la région, qui n'a pas réussi à établir une intégration fonctionnelle, a conduit au rejet de la région non maghrébine (Novotny et al, 2011). Afin de théoriser ce manque de coopération, plusieurs études s'appuient sur des théories du régionalisme, telles que celle du complexe de sécurité régionale de Buzan et Waeber. Cette approche met en évidence l'interdépendance des menaces entre les pays géographiquement proches et confrontés aux mêmes menaces et vulnérabilités en matière de sécurité. Cependant, l'interdépendance des menaces ne se traduit pas nécessairement par une interdépendance des réponses (Rafa et Amor, 2023). Selon cette logique, la polarisation structurelle entre les deux pays impose une logique concurrentielle à l'ensemble du complexe régional. Chaque crise devient donc un terrain de projection d'influence pour renforcer les positions de chaque pays. En l'absence d'une hégémonie régionale reconnue, d'institutions communes ou d'un consensus minimal sur la gestion des menaces, le Maghreb fonctionne comme un complexe sécuritaire disjoint, où les menaces circulent librement, mais pas la coopération (Rafa & Amor, 2023). Suivant la même logique, Lemouden (2023) adopte un cadre méthodologique multiple combinant le régionalisme, la théorie de complexe de sécurité régional et la théorie des communautés de sécurité (Deutsch). Il montre que la simple existence de menaces communes ne suffit pas à produire une gouvernance commune. Les États du Maghreb restent ancrés dans une

logique de sécurité nationale et de souveraineté, privilégiant les réponses unilatérales (Lemouden, 2023). La fragmentation régionale est donc le résultat de l'absence de conditions nécessaires à l'émergence d'une communauté de sécurité. Il n'y a pas de convergence des perceptions des menaces, de confiance mutuelle, d'attentes stables en matière de changement pacifique ou de continuité institutionnelle.

Nous pouvons remarquer à partir de ces différents points qu'il y a une diversité de perspectives et de manières d'analyser entre réalistes, critiques et institutionnalistes. Cette diversité des approches souligne à quel point la sécurité au Maghreb est un objet de recherche multidimensionnel. Tandis que certaines analyses mettent l'accent sur les logiques géopolitiques et stratégiques, d'autres appellent à une relecture critique des discours sécuritaires et à une meilleure prise en compte des dynamiques sociales et politiques internes.

Cette pluralité théorique nourrit un débat académique riche, et justifie l'adoption de différentes théories de relations internationales pour étudier la question sécuritaire dans la région. Toutefois, un certain nombre de lacunes persistent, que ce travail se propose d'explorer. Dans un premier temps, bien que la littérature distingue clairement les enjeux internes et externes de sécurité, peu d'études articulent systématiquement l'interaction entre les dynamiques sécuritaires internes et les influences géopolitiques mondiales. Cette interaction complexe, entre pressions locales, régionales et globales, reste souvent analysée de manière séparée. Dans un deuxième temps, on peut remarquer que la littérature à propos des problèmes sécuritaire dans la région Maghrébine est centrée sur la sécurité de l'État. Les vulnérabilités sont rarement discutées comme des composantes de la sécurité humaine. De plus, il est intéressant de comprendre comment les populations perçoivent et vivent l'insécurité, et comment les régimes utilisent le discours sécuritaire à des fins de légitimation, est essentiel pour évaluer la stabilité à long terme.

C'est précisément dans ces zones peu explorées que s'inscrit ce travail dirigé. Nous analyserons donc l'interaction des dynamiques sécuritaires internes avec les influences géopolitiques et les tensions internationales en discuterons de la place de la sécurité humaine.

CHAPITRE 1 LES MENACES SÉCURITAIRES INTERNES ET TRANSNATIONALES.

Depuis la crise du printemps arabe en 2011, la région du Maghreb est confrontée à des défis sécuritaires majeurs. Ces menaces viennent sous plusieurs formes, comme le terrorisme, la criminalité organisée transitionnelle, et une instabilité politique persistante. Ces éléments sont exagérés par des contextes socio-économiques difficiles (Hassan, 2024). Cette première partie examine en profondeur les principales menaces internes et les réponses étatiques adoptées pour les limiter avec une analyse de leurs efficacités.

1.1 La menace terroriste au Maghreb :

Les pays du Maghreb, Maroc, Algérie et Tunisie sont touchés à différents degrés par la menace terroriste. Les facteurs socio-économiques dégradés combinés à l'instabilité politique engendrée par les événements du Printemps arabe et les conflits régionaux, notamment en Libye et au Sahel créent un environnement favorable à la radicalisation violente et à l'émergence ou la résurgence de mouvements terroristes (Bartolucci, 2015). Depuis les indépendances le terrorisme était une menace sécuritaire au Maghreb (Mattes, 2012). Cependant, depuis 2011 ces menaces sont intensifiées. Le terrorisme régional a connu une évolution notable, marquée notamment par la diversification des groupes actifs, tels qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et l'État Islamique Daech (EI). AQMI, issu historiquement du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat, s'est imposé comme un acteur majeur au Maghreb et au Sahel, en menant des attaques et en exploitant la porosité des frontières ainsi que les faiblesses institutionnelles des États concernés (Goerzig, 2019).

Entre 2011 et 2014, la région du Nord d'Afrique a enregistré un total de 1 105 attaques terroristes, dont 88% en Libye seule. Ce qui illustre le rôle central de l'effondrement de l'État Libyen dans la diffusion des menaces régionales (Bartolucci, 2015). Après 2014, le nombre des attentats est diminué, mais la Libye reste le principal foyer d'instabilité. Cela présente une menace permanente pour la région (Reinares, 2015). En Tunisie, une insurrection islamiste alimentée par l'EI s'est poursuivie de 2015 à 2022, causant plus de 172 morts (Furganti, 2023). Le Maroc n'a pas connu

d'attaque majeure depuis le 28 avril 2011 avec l'attentat du café Argana à Marrakech (Nations Unis, 2011). Mais le pays continue de désamorcer des cellules terroristes, par exemple en février 2025, une cellule pro-IS de 12 membres a été neutralisée (Eljechtimi, 2025). Pour l'Algérie, le pays a une longue histoire de terrorisme marquée par l'expérience de la guerre civile des années 1990 (Martinez, 2008). Malgré les tentatives du gouvernement pour contrôler la menace du terrorisme, le pays a connu des problèmes sécuritaires, comme les attaques contre les personnel militaire et police (Lemouden, 2023). Toutefois, en 2023 l'Algérie n'a enregistré aucune attaque terroriste. Le pays présente la trajectoire de réduction la plus durable de la région (Institute for Economics & Peace, 2024).

Sur le plan opérationnel, les groupes terroristes actifs au Maghreb privilégient des méthodes classiques comme les attentats à la bombe et les dispositifs explosifs, les assauts armés, les enlèvements et prises d'otages, ainsi que les assassinats ciblés. Bien que les attentats-suicides soient souvent perçus comme emblématiques du terrorisme jihadiste, leur part demeure relativement faible, même si leur fréquence accrue en Libye en 2014 témoigne d'une radicalisation croissante des modes opératoires adoptés par ces groupes extrémistes (Reinares, 2015). Les cibles principales des attaques terroristes au Maghreb restent majoritairement les institutions étatiques, militaires et policières. Cependant, les civils et leurs propriétés sont également fréquemment visés. Cette double stratégie vise à déstabiliser simultanément les autorités étatiques et les populations civiles, accentuant ainsi la fragilité structurelle des États maghrébins (Reinares, 2015).

Les évolutions récentes confirment un déplacement du centre du terrorisme du Maghreb vers le sahel. Cela ne réduit pas les risques pesant sur le Maghreb. Les États maghrébins ont enregistré une diminution significative des attaques sur leurs territoires. Cependant, cette amélioration s'inscrit dans un environnement régional plus instable. L'expansion des groupes jihadistes risque toujours de créer un arc d'instabilité. Cela crée un risque proche qui pousse toutes les approches de la région strictement sécuritaire coercives (Security Council Report, 2025).

La réalité socioéconomique et l'utilisation des outils coercifs sécuritaires alimentent la radicalisation du peuple. La persistance de ces facteurs et la négligence du développement structurelle expliquent la résilience des groupes armés (Hafssaoui, 2020). Cet état sécuritaire constitue une réalité inquiétante et un défi majeur pour les États maghrébins, qui demeurent malheureusement divisés. La porosité des frontières maghrébines et la facilité avec laquelle les terroristes peuvent circuler d'un pays à l'autre illustrent l'absence d'une coopération efficace entre les services de sécurité des différents États, due à une méfiance mutuelle persistante. Cette absence de coordination régionale handicape toute réponse efficace aux défis sécuritaires majeurs (Faty, 2016).

La menace terroriste n'est qu'une partie des défis sécuritaires internes au Maghreb. Elle s'inscrit dans un système de violence et de trafic qui tire profit d'une faiblesse institutionnelle et une porosité frontalière de la région qui favorisent également la criminalité organisée.

1.2 Menaces transnationales et criminalité organisée au Maghreb

Situé au carrefour stratégique entre l'Europe, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient, le Maghreb constitue une zone particulièrement exposée à la criminalité organisée transnationale (Zoubir, 2017). Les principales formes de criminalité dans cette région sont le trafic de drogues, le commerce illicite d'armes légères, et la traite des êtres humains. Ces phénomènes sont exacerbés par l'interconnexion complexe entre le crime organisé, le terrorisme et l'instabilité des États (Alexander, 2015).

Le Sahara, au cœur des flux criminels reliant l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb, puis l'Europe, est devenu un espace stratégique pour le développement de multiples formes de trafics. Historiquement, les réseaux tribaux sahariens ont fondé leur subsistance sur des routes commerciales précoloniales. Ces réseaux ont su s'adapter à la modernité en intégrant les logiques des économies illicites globalisées. Aujourd'hui, ces routes servent non seulement au transport traditionnel de marchandises, mais aussi à des activités illégales, comme le trafic de drogue, d'armes, de migrants, de véhicules volés, de carburants ou encore de médicaments falsifiés (Ben

Yahia, 2019). Cette résilience des réseaux sahariens s'explique par la faiblesse de la gouvernance dans les zones grises. Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, bien que dotés d'appareils sécuritaires renforcés, peinent à contrôler ces flux, en particulier dans les régions désertiques périphériques (Ben Yahia et al, 2019).

1.2.1 Le trafic de drogues

Le trafic de drogues reste une activité criminelle structurante au Maghreb. La région est spécialisée dans la résine de cannabis. Depuis la seconde moitié des années 2010, la région connaît une exposition croissante aux flux de cocaïne et de psychotropes. Selon le statistique de l'UNODC les données de saisies indiquent la persistance de volumes élevés et la capacité d'adaptation des réseaux (UNDOC, 2023).

Le Maroc demeure l'un des premiers producteurs et exportateurs mondiaux de cannabis malgré les politiques d'éradication ayant permis une baisse sensible des superficies cultivées. Cette activité représente une source de revenus pour près d'un million de personnes dans la région du Rif historiquement marginalisée par les politiques de développement (UNDOC, 2011). Malgré les pressions diplomatiques de l'Union européenne et les campagnes ponctuelles d'éradication menées par les autorités marocaines, il y a une tolérance implicite qui prévaut. Une répression trop brutale risquerait de déstabiliser localement, comme l'ont illustré les mobilisations du *Hirak* à partir de 2016 (Galien, 2020). Sur le plan répressif, les indicateurs de la direction nationale de sûreté nationale confirment une intensification et une professionnalisation des opérations. Entre 2015 et 2023, la police a traité plus de 721 000 affaires liées aux stupéfiants. Avec près d'un million d'interpellations et des saisies massives de cannabis, cocaïne et psychotropes (DGSN, 2023), ces niveaux traduisent à la fois la pression de l'offre et l'adaptation des réseaux aux stratégies répressives (Medias24, 2023).

L'Algérie subit une augmentation notable du trafic de drogue. La majorité de la résine saisie provient du Maroc et est destinée à l'Europe. Les trafiquants traversant clandestinement l'Algérie en exploitant la difficulté à surveiller efficacement ses frontières avec le Mali, le Niger, et la Libye.

Certains groupes terroristes tels qu'AQMI prélèvent jusqu'à 10 % du prix total de la marchandise en échange de la sécurisation des routes de trafic selon l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie ONLDT (Radio Algérie, 2014).

Bien que la Tunisie ne soit pas un grand producteur, elle est devenue progressivement essentielle pour le trafic de drogues, favorisée par l'instabilité sécuritaire persistante depuis la révolution de 2011. Les régions frontalières avec l'Algérie et la Libye sont particulièrement vulnérables et constituent des points de passage privilégiés pour les trafiquants, profitant ainsi de la faiblesse des structures étatiques tunisiennes (Bartollucci, 2015). Les volumes de résine saisis restent moins que chez ses voisins, mais la part des psychotropes comprimés augmente (UNODC, 2023).

L'ensemble de ces flux et d'après les documents de l'UNODC, le Maghreb joue une zone de production de résine, mais aussi de transit pour la cocaïne sud-américaine et les psychotropes circulant depuis le Sahel et l'Europe (UNODC, 2023). Il faut aussi mentionner le problème des limites de données dans cette région, où la majorité des données sont peu publiques et hétérogènes. Les chiffres reposent plus sur la saisie qui dépendent sur les capacités policières des pays plutôt que sur le volume trafiqué.

1.2.2 Le trafic d'armes légères

La prolifération des armes légères et de petit calibre est un des facteurs de l'insécurité au Maghreb. Comme l'a souligné le représentant permanent du Maroc auprès de l'office de l'ONU à Genève Omar Zniber « La prolifération des armes légères et de petit calibre alimente les conflits persistants, renforce les groupes terroristes et séparatistes, et menace la stabilité du continent » (Telquel, 2025).

Le commerce illégal d'armes légères constitue une autre dimension importante de la criminalité organisée au Maghreb, notamment en Algérie. Historiquement, ce pays possède un stock conséquent d'armes issues principalement de la guerre d'indépendance et de la guerre civile des années 1990 (Algeria Watch, 2010). Malgré les efforts de contrôle et de désarmement, les

arsenaux constituent une source d'alimentation des circuits illicites, en particulier dans les régions frontalières difficiles à surveiller au sud du pays aux frontières avec le Mali, le Niger et la Libye (Felmish Peace Institute, 2018).

Au Maroc la saisie d'armes est relativement rare, mais le pays est aussi exposé à cette problématique. Ses frontières avec l'Algérie et les zones au sud liées au conflit du Sahara occidental sont régulièrement franchies par des trafiquants d'armes. Plusieurs saisies importantes d'armes de guerre, comme des kalachnikovs, pistolets automatiques, lance-roquettes, ces dernières années confirment la réalité inquiétante de ce phénomène (Flemish Peace Institute, 2018).

En Tunisie, la prolifération des armes légères s'est accentuée après 2011, notamment en raison du chaos sécuritaire en Libye. Des caches d'armes ont été découvertes dans les zones montagneuses frontalières, utilisées notamment par des cellules terroristes affiliées à AQMI ou à Daech (Kartas et al, 2015). La nécessité d'une coopération accrue avec l'Algérie pour renforcer les contrôles frontaliers est devenue une priorité urgente des autorités tunisiennes (Bertolucci, 2015).

Les groupes jihadistes affiliés à Al-Qaïda ont profité du pillage des arsenaux pour acquérir des armes, notamment des missiles sol-air (Lounnas, 2016). Sur ces routes déstabilisées, les réseaux combinent la fourniture d'armes aux factions armées actives sur plusieurs fronts avec le transport de stupéfiants, de cocaïne et de psychotropes vers le Moyen-Orient et l'Europe, profitant de la mobilisation des forces de sécurité pour maintenir l'ordre (Faty, 2016).

1.2.3 Trafic d'êtres humains et immigration clandestine

Le Maghreb est également fortement affecté par la traite des êtres humains, principalement liée à l'immigration clandestine vers l'Europe. La Tunisie et le Maroc constituent des points de départ majeurs vers les côtes européennes, notamment l'Espagne et l'Italie.

Selon l'agence européenne de surveillance des frontières, plusieurs milliers de migrants traversent annuellement ces routes méditerranéennes souvent dans des conditions extrêmement difficiles. Ces flux sont exploités par des réseaux criminels organisés, souvent interconnectés avec des groupes terroristes et d'autres filières criminelles impliquées dans les trafics de drogues et d'armes (Frontex, 2019). Cette région compte environ 3,2 millions de résidents étrangers, dont la plupart viennent d'Afrique. Une proportion considérable de ces immigrants est composée de personnes en situation irrégulière qui tentent de rejoindre l'Europe (Migration Data Portal, s.d.).

L'Algérie enregistre une augmentation notable de l'immigration clandestine provenant de l'Afrique subsaharienne, servant de plateforme intermédiaire vers la Tunisie, le Maroc et finalement l'Europe. Ce phénomène, amplifié par la corruption et le faible contrôle des frontières, génère des bénéfices substantiels pour les réseaux criminels organisés régionaux (Alexander, 2015). Agadez, une ville du Niger, est l'un des plus grands centres de trafic des migrants venus d'Afrique occidentale et centrale en route vers le Maghreb et l'Europe. Cela s'est produit jusqu'en 2018. Ces migrants utilisent des services de transports fournis par des passeurs. Cette route vers le nord est devenue un cimetière pour les nombreux migrants qui tentent de le traverser et finissent abandonnés par les passeurs dans le désert (Ben Yahia et al, 2019).

Les états maghrébins ont mis en place plusieurs stratégies pour faire face à ces multiples défis de migrations clandestines. Cependant, ces initiatives, généralement adoptées de manière unilatérale, souffrent d'un manque criant de coordination régionale, limitant ainsi fortement leur efficacité à l'échelle du Maghreb (Mattes, 2012). Par exemple, en 2023, l'Algérie la Tunisie et le Maroc restent sur la liste de surveillance Tier 2 du rapport américain, avec une activité judiciaire toujours insuffisante (US. Department of State, 2024). De plus, des accusations de sévices de viols et mauvais traitements ont également été rapportées (The Guardian, 2024). La corruption endémique dans les institutions étatiques constitue également un obstacle majeur à l'efficacité des stratégies sécuritaires mises en place. Plusieurs affaires impliquant directement des responsables de la sécurité dans des réseaux criminels soulignent cette problématique

persistante, réduisant l'efficacité des réponses étatiques face au crime organisé (Alexander, 2015).

En conclusion, l'analyse de la criminalité organisée au Maghreb montre que c'est une menace sécuritaire pour les trois pays de région. En outre, pour les trois pays, ce phénomène n'est pas juste une activité illégale, mais une conséquence directe des vulnérabilités socioéconomiques et la faiblesse étatique. Les approches réalistes des pays mettent l'accent sur la sécurité de l'État sans chercher à résoudre les vrais problèmes qui débutent dans la société. L'absence de coopérations régionale est un autre élément qui aggrave la situation, surtout que les réseaux criminels coopèrent entre eux à l'échelle régionale. Les trois pays ont des compétences sécuritaires et des informations à partager, mais la concurrence et les rivalités entre les pays arrêtent toute tentative. La logique de fermeture de méfiance prive les États des outils nécessaires pour répondre collectivement à des menaces transnationales.

1.3 L'instabilité politique comme enjeu sécuritaire interne au Maghreb

L'instabilité politique constitue une des menaces sécuritaires majeures qui affecte profondément les pays du Maghreb (Hadjaj, 2022). Cette instabilité, définie comme un état où le risque de changement brusque de gouvernement ou de régime est élevé. Cela génère des tensions internes et peut avoir des répercussions régionales significatives, à travers des effets de contagion et de déstabilisation (Carmignani, 2003). Selon The Global Economy (2023) la moyenne mondiale d'indice de stabilité politique s'établissait à 0,07. En comparaison, le Maroc (-0,37), l'Algérie (-0,58) et la Tunisie (-0,63) affichaient tous des scores inférieurs à la moyenne, se classant respectivement aux 25e, 28e et 30e rangs africains en matière de stabilité politique.

La vague de protestations sociopolitiques de 2011 le Printemps arabe, a agi comme catalyseur d'instabilité politique dans l'ensemble de la région. Initiée en Tunisie, cette vague de contestation s'est rapidement propagée dans les pays voisins. Chacun des pays du Maghreb Arab ont vécu différemment cette crise politique.

Le Maroc a été touché par ces contestations, mais contrairement à ses voisins, il a réussi à canaliser cette dynamique à travers des réformes politiques et sociales majeures. La nouvelle constitution adoptée en juillet 2011 a permis d'introduire des droits fondamentaux et de renforcer la séparation des pouvoirs. L'ascension du Parti de la justice et du développement (PJD), qui a dirigé le gouvernement pendant cette période de crise, est souvent présentée comme un exemple réussi de transition démocratique progressive (Szmolka, 2015). Pour préserver la stabilité interne, les acteurs politiques marocains ont temporairement mis de côté leurs divergences afin d'éviter tout risque sécuritaire majeur, montrant ainsi une capacité d'adaptation notable (Daadaoui, 2017). Cette stratégie de réforme graduelle a offert au pays une résilience relative, même si les tensions persistent surtout sur les mouvements sociaux, comme les protestes du Rif en 2016 (Lemouden, 2023).

En Algérie, les protestations de 2011 n'ont initialement entraîné que la levée de l'état d'urgence (Volpi, 2014). Ce n'est qu'en 2016 que des modifications constitutionnelles ont été opérées, sans pour autant répondre pleinement aux attentes populaires, la figure centrale du pouvoir, le président Abdelaziz Bouteflika, restant en poste. Cette insatisfaction a débouché sur un mouvement de protestation massif, appelé Hirak de 2019 à 2021. Face à cette pression populaire, même l'armée algérienne a pris position contre la prolongation du mandat de Bouteflika. Cela a conduit à son retrait et à l'élection du président Abdelmajid Tebboune en 2019 qui s'est présenté comme candidat du peuple. Pour apaiser les tensions persistantes, Tebboune a entrepris une nouvelle réforme constitutionnelle en 2020. Cependant, la méfiance persistante de la population envers le pouvoir central rend ces efforts insuffisants pour garantir une stabilité durable (Institut Géopolitique Horizons, 2025).

La Tunisie qui a été considérée comme un modèle démocratique après la révolution de 2011 et la chute du régime de Ben Ali, est aujourd'hui confrontée à une profonde crise politique et économique. Le président Kais Saïed a pris la décision radicale en 2021 de suspendre le parlement et de limoger le Premier ministre, plongeant ainsi le pays dans une crise institutionnelle (Gobe, 2022). Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle se déroule dans un contexte économique alarmant. Selon la Banque mondiale, la Tunisie connaît une décennie perdue en

termes de croissance économique depuis la révolution (Banque mondiale, 2022). Selon Guenichi et Chouaibi (2022), cette instabilité politique aggrave la stagnation économique et la contestation sociale pour alimenter des risques sécuritaires qui se renforcent mutuellement.

Pour conclure, l'instabilité politique au Maghreb est une problématique centrale pour la sécurité interne et régionale. Chaque pays a connu des dynamiques distinctes, mais interdépendantes, mettant en évidence encore une fois les effets de contagion régionale et les risques sécuritaires associés. L'expérience de ces trois pays nous montre aussi que les réponses exclusivement répressives sécuritaires ne sont pas suffisantes pour garantir une stabilité. Ces situations requièrent une gestion durable et un traitement des causes structurelles afin de rompre le lien entre instabilité politique, crises socio-économiques et insécurité régionale.

1.4 La réponse des États maghrébins face aux menaces internes entre répression et réforme limitée

1.4.1 La primauté de la logique sécuritaire

Face à la montée des menaces sécuritaires internes, les États du Maghreb ont adopté des réponses sécuritaires axées principalement sur le contrôle strict et la répression directe avec des réformes qui restent limitées. Inspirée par une logique réaliste classique, cette approche privilégie la survie de l'État, la préservation de l'ordre public et la stabilité des régimes en place face à toute menace perçue à leur intégrité (Alexander, 2015).

Les États maghrébins ne sont pas restés totalement immobiles. Plusieurs réformes sociales et institutionnelles ont été intégrées dans les domaines de l'inclusion économique et la lutte contre la pauvreté. Les trois pays ont essayé de moderniser leurs institutions et d'introduire des mécanismes de réponse aux vulnérabilités sociales révélées par le printemps arabe (International Social Security Association, 2024). Cependant ces réformes restent fragmentées et subordonnées aux priorités sécuritaires immédiates. La réponse des États maghrébins reste fondée sur la logique de sécurité d'abord (Friedrich Ebert Stiftung, 2020).

Le Maroc se distingue par une approche hybride combinant répression sécuritaire et renseignement efficace, avec des réformes sociales. La création en 2015 du Bureau Central des Investigations Judiciaires (BCIJ) est une stratégie fondée sur le renseignement et la prévention anticipative. Cette agence se distingue par une gouvernance sécuritaire modernisée, mais stricte (Alaoui, 2017). La réforme religieuse constitue également un pilier fondamental de cette approche marocaine. Sous l'impulsion directe du roi Mohammed VI, le Maroc promeut activement un islam modéré. L'Institut Mohammed VI forme des imams et des *morchidates* pour contrer efficacement les discours radicaux et promouvoir un islam compatible avec les valeurs démocratiques modernes (Diden, 2022). Par ailleurs, des programmes socio-économiques tels que l'Initiative Nationale pour le Développement Humain ciblent directement les causes profondes de la radicalisation en s'attaquant à la marginalisation socio-économique et au chômage des jeunes (DCAF, 2020).

L'Algérie, marquée profondément par la décennie noire des années 1990, privilégie historiquement une stratégie sécuritaire extrêmement répressive (Martinez, 2008). La lutte antiterroriste algérienne est largement militarisée et caractérisée par un recours important à l'appareil sécuritaire et militaire, avec une faible place accordée aux politiques de prévention ou de déradicalisation. Ces stratégies ont permis une diminution notable des attaques terroristes, mais régulièrement critiquées pour ses atteintes répétées aux droits de l'homme et le manque de transparence démocratique (Alexander, 2015). Selon Amnesty International, les droits humains ont été gravement impactés par ces politiques, ce qui pourrait favoriser la radicalisation d'une partie de la jeunesse exclue politiquement et économiquement (Amnesty International, 2021).

Après la révolution de 2011, la Tunisie s'est trouvée confrontée brutalement à une recrudescence d'attentats terroristes et de la criminalité organisée. Ces événements ont conduit à une réponse sécuritaire réactive de la part des autorités tunisiennes, marquée par une augmentation rapide des capacités sécuritaires et militaires, en coopération avec des partenaires internationaux tels que les États-Unis, la France et l'Union européenne (Santini et al, 2019). Cependant, cette stratégie demeure fragile en raison d'une coordination interne insuffisante, d'instabilités

institutionnelles persistantes et d'un déficit structurel dans la gouvernance démocratique du secteur sécuritaire, malgré l'amélioration de son efficacité opérationnelle à court terme (Santini et al, 2019). Par exemple, depuis la prise de pouvoir du président Kais Saied en juillet 2021, la Tunisie a connu un durcissement significatif de ses politiques sécuritaires. Sous couvert de protection de l'État et de restauration de la stabilité, l'administration tunisienne a multiplié les arrestations de personnalités politiques, de journalistes et de militants des droits humains. La dissolution du Parlement, les restrictions accrues des libertés individuelles et publiques et l'absence d'un dialogue national inclusif ont accentué les divisions politiques et sociales (Virgili, 2023). Selon un rapport de la DCAF (2022), cette stratégie sécuritaire, tout en apportant une stabilité apparente à court terme, affaiblit considérablement les institutions démocratiques et augmente les risques de contestations sociales futures, menaçant ainsi la cohésion sociale et politique sur le long terme.

En général, cette situation indique que ce qui est important au Maghreb n'est pas le développement du régime, mais son pouvoir (Boukhars, 2020).

1.4.2 La sécurité comme un instrument de légitimation politique

Dans l'ensemble du Maghreb, les gouvernements ont opéré une requalification sécuritaire des menaces internes. Les mouvements de protestation sociale ou les oppositions politiques sont fréquemment interprétés à travers un point de vue sécuritaire. Cette lecture a permis de légitimer à de nombreuses reprises le recours à des dispositifs coercitifs. Elle a également permis aux régimes de la région de maintenir une stabilité. Cependant, la situation tend à confondre sécurité et contrôle social. Il y a des différences nationales des stratégies, mais dans les trois cas la sécurité est mobilisée comme un outil de légitimation politique. Le discours sécuritaire est utilisé pour justifier l'adoption de lois restrictives et la limitation des libertés civiles au nom de la lutte contre le terrorisme (Mahmoud, 2024). Cette instrumentalisation de la sécurité contribue à une marginalisation de l'oppositions politique et la participation de la société civile (Santini et al, 2019).

Cette approche est efficace à court terme pour contenir les contestations, mais problématique à moyen et long terme. Ces stratégies répressives peuvent en effet entraîner des violations répétées des droits humains. Elle tend à renforcer un climat de défiance et d'exclusion sociale. Cela exacerbe indirectement les facteurs socio-économiques de radicalisation (Bartolucci, 2015). Il faut donc une approche qui intègre la sécurité humaine. Cette dernière combine l'action militaire, réformes politiques inclusives, développement socio-économique et gouvernance démocratique pour traiter efficacement les racines profondes de l'insécurité au Maghreb (COE-DAT Staff, 2015).

En général, bien que les stratégies sécuritaires des États maghrébins aient permis d'obtenir des résultats immédiats en matière de réduction des menaces terroristes, elles souffrent souvent d'une absence de démocratie et négligence de droit humain plus un manque d'approche préventive et inclusive (Santini et al, 2019). Les États maghrébins renforcent la sécurité nationale, mais négligent la sécurité humaine. Face à l'imbrication complexe entre insécurité et vulnérabilité social, les États maghrébins doivent envisager une stratégie multidimensionnelle. Ils doivent inclure la prévention contre le terrorisme et la criminalité, ainsi que le développement socio-économique et l'intégration de la société civile dans les politiques de sécurité pour assurer une stabilité durable (Ben Mahmoud, 2024).

1.4.3 La sécurité humaine comme levier manquant de la sécurité au Maghreb

La fragilité persistante de la sécurité au Maghreb n'est pas uniquement expliquée par les rivalités interétatique ou l'échec de l'intégration institutionnelle. Elle renvoie également à une dimension marginalisée qui est la sécurité humaine. La sécurité maghrébine est conçue selon une logique étatique coercive qui privilégie la protection du régime au détriment de la protection des individus (Boukhars, 2019). Cette dissociation entre sécurité de l'État et des populations contribue à affaiblir la stabilité régionale sur le long terme (Chourou, 2009). La coopération régionale s'est construite essentiellement par des États fortement centralisés, ce qui a laissé peu de place aux dynamiques socioéconomiques. L'exclusion des sociétés civiles et l'absence de mécanismes de

participation limitent la capacité des États à produire une sécurité durable et partagée (El Amouri, 2022).

La notion de sécurité humaine permet précisément de dépasser cette lacune. Elle met l'accent sur les vulnérabilités sociales qui traversent l'ensemble du Maghreb et constituent des facteurs structurels d'instabilité. Ces problèmes affaiblissent la légitimité étatique et créent un environnement favorable aux conflits sociaux et l'extrémisme. L'absence de coordination régionale amplifie les effets de cette vulnérabilité. Chaque État cherche à contenir ces risques de manière isolée (Chourou, 2009). Dans ce contexte, les acteurs de la société civile jouent un rôle indirect, mais essentiel dans la construction d'une sécurité humaine et régionale (Martinez, 2012). Leur action contribue à structurer des espaces de dialogue transnationaux et à maintenir vivante l'idée d'un espace maghrébin commun. Des initiatives comme le Forum social maghrébin illustrent cette tentative de construire une intégration par le bas fondée sur la solidarité sociale (Courtin, 2007). La démocratie, les institutions transparentes et ouvertes et le respect des droits et de liberté sont des conditions fonctionnelles de la sécurité humaine. Ils aident aussi à réduire les tensions internes et rendent possible une coopération régionale moins conflictuelle. À l'inverse, la persistance des régimes autoritaires tend à aggraver les crises internes, rendre les relations entre les pays maghrébins plus militarisés et enfin à bloquer toute tentative de désécurisation régionale (Gasper, 2025). Enfin, la sécurité humaine constitue également un enjeu de crédibilité internationale. Les partenaires extérieurs spécialement l'Union européenne apprécient la légitimité des institutions locales et de leur capacité à répondre aux besoins des populations. À cet égard la gouvernance inclusive et le soutien aux besoins socioéconomiques doivent être perçus par les États maghrébins comme un investissement stratégique pour une stabilité à long terme (Anouzla, 2025).

En conclusion, l'absence d'une approche centrée sur la sécurité humaine constitue l'un des angles morts majeurs de la sécurité maghrébine. Dans cette région la sécurité est prioritairement centrée sur la stabilité du régime et d'appareils coercitifs. Cela crée un cercle vicieux dont les vulnérabilités structurelles continueront d'alimenter l'instabilité régionale. La sécurité humaine est un levier fondamental d'une intégration régionale durable.

1.5 L'interdépendance sécuritaire entre Maghreb et Sahel.

1.5.1 Espace sahélo-maghrébin et vulnérabilités interconnectées

Le Sahel cumule des vulnérabilités structurelles qui se manifestent dans une fragilité institutionnelle, pauvreté, insécurité alimentaire, déplacements de population, criminalité transnationale, et des insurrections jihadistes, au point d'être devenu un espace central des agendas internationaux de sécurité. Ces facteurs s'autoentretiennent et s'aggravent sous l'effet des chocs politiques et économiques, ce qui explique la persistance d'une conflictualité élevée à l'échelle régionale. Cette instabilité présente un grand risque pour le Sahel et les régions voisines comme le Maghreb (Wehrey & Boukhars, 2013). Il y'a une interconnexion des défis sécuritaire entre ses deux régions voisines. Dite autrement, la stabilité du Maghreb est désormais coproduite avec celle du Sahel (Hassan, 2024).

Cette section montre en quoi la sécurité du Maghreb et celle du Sahel forment désormais un même système. Ils ne sont plus des blocs séparés, mais des espaces reliés par des flux de personnes, de marchandises, de capitaux et d'armes, qui empruntent les vieux couloirs transsahariens. Historiquement, ces routes ont porté le commerce, mais aujourd'hui, elles véhiculent aussi des trafics et des acteurs armés. Cette situation qui est plus grave depuis la crise libyenne de 2011 qui a multiplié les armes disponibles et fait émerger des sanctuaires au Sud de la Libye (Wehrey & Boukhars 2013). Dans cet environnement, la frontière fonctionne plus qu'un espace de flux plutôt qu'une barrière (Bøås & Strazzari 2020).

On peut donner comme exemple qui illustrent cette interdépendance la crise du Nord du Mali en 2012 et 2013. L'offensive jihadiste et l'intervention militaire française ont déstabilisé le Sahel et intensifié la circulation des groupes armés dans les zones frontalières (International Crisis Group, 2013). Cela s'est traduit par des répercussions immédiates en Algérie. Par exemple à In Amenas en janvier 2013 marqué par une prise d'otages et attaque sur le complexe gazier (Tawil, 2013). En conséquence, Alger a durci la sécurisation de ses marges sahariennes, tout en restant fidèle à sa doctrine de non-projection hors des frontières (Reuters, 2013 ; Al Jazeera, 2013). Pour l'Algérie, la

crise malienne a été un risque importé. Elle réorganise le dispositif intérieur comme la sécurité de frontières et le budget national. C'était donc une reconfiguration interne induite par une menace transfrontalière coproduite par effet de spillover (CTC 2013 ; CRS 2024). Cette interdépendance est encore plus claire avec la recomposition institutionnelle du Sahel. Les coups d'État depuis 2020 en chaînent au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Ils ont fait décliner le G5 Sahel et favoriser l'émergence de l'Alliance des États du Sahel (AES), tout en durcissant les rapports avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (IHEDN, 2025). Cela a créé un marché des alignements où les capitales sahéliennes diversifient leurs partenariats pour monétiser leur position géographique et gagner de l'autonomie. Rabat met en avant des corridors atlantiques et des offres de formation sécuritaire et religieuse, tandis qu'Alger valorise ses leviers énergétiques en ancrage gazier et projets transsahariens, ses formats sécuritaires et ses liaisons routières et commerciales (EUISS, 2025). Il ne s'agit donc pas d'un simple débordement sécuritaire. C'est une aspiration vers des interdépendances que les deux pôles négocient activement pour un accès aux marchés, pipelines, routes, partage d'informations et coopération sécuritaire. La stabilité au sud conditionne la sécurité au nord, et réciproquement. La Mauritanie, par exemple, tire parti de cette compétition pour élargir ses options tout en gardant une neutralité active. Pour la Tunisie, avec moins de marges, cherche surtout des garanties de sécurisation frontalière et des filets de soutien économique (Wehrey & Boukhars, 2013).

Enfin, les tensions diplomatiques récentes illustrent le caractère conflictuel de cet espace connecté. L'incident des drones malien abattu en avril 2025 a mis en lumière la fragilité des équilibres régionaux. Il a transformé un événement militaire en crise diplomatique majeur entre Algérie et Mali. Ce problème a également favorisé une recomposition des influences diplomatiques au Mali, ce qui met en lumière la persistance d'une compétition entre Alger et Rabat pour le positionnement régional. Il confirme aussi le caractère instable et vulnérable des relations entre les États du Maghreb et ceux du Sahel (Sour, 2025)

Pour conclure, la stabilité maghrébine est désormais liée avec celle du Sahel. Non parce que le nord subit le sud, mais parce que les flux et les incitations qui naissent au Sahel définissent ce que les États du Maghreb doivent faire à leurs marges (Hamdy, 2024)

1.5.2 Le mirage institutionnel Sahélo-Maghrébin

Les menaces qui traversent le Sahara-Sahel ne s'arrêtent pas aux lignes sur la carte. Elles circulent en flux à travers des confins vastes et faiblement gouvernés. Logiquement, il faudrait une coopération de sécurité qui relie vraiment le Maghreb et le Sahel. En pratique, cette coopération ressemble encore à un mirage : on distingue des formes, mais dès qu'on s'en approche elles se disparaissent (Daemers, 2014).

D'abord, aucun cadre unique ne couvre à la fois le Maghreb et le Sahel avec un mandat de sécurité robuste et légitime. La CEDEAO ne monte pas jusqu'au Maghreb, l'UMA est en sommeil et ne traite pas concrètement de sécurité, la Ligue arabe n'offre pas d'outil opérationnel adapté, enfin, la communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) n'inclut pas tous les États clés (Daemers, 2014). Mais à cause des liens forts entre les deux régions, les pays ont empilé des solutions sous forme de partenariat et des forces conjointes (Ismail & Kifle, 2018). Deuxièmement, les formats nés côté algérien comme le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) et l'Unité de fusion et de liaison (UFL) sont restés des coquilles vides. Sur le papier, ils devaient coordonner le partenariat et l'échange d'informations entre l'Algérie, le Mali, le Niger et la Mauritanie. Dans les faits, le manque de confiance entre les pays et l'exclusion de Rabat ont bloqué toute tentative de coopération. Au pic de la crise malienne en 2012 et 2013, aucune force conjointe durable n'a vu le jour et la coordination avec l'opération Serval est restée minimale (Barrios & Koepf, 2014). À cela s'ajoute la compétition entre Maroc et Algérie dans la région qui proposent chacun leurs offres de coopérations économique ou sécuritaire pour les alignements. Cela a donné comme résultat des accès bilatéraux sélectifs, mais toujours pas de plateforme sahélo-maghrébine inclusive et stable (Hassan, 2024). Enfin, la multiplication des interventions occidentales a contribué à une forme de saturation sécuritaire. Depuis 2013, se sont superposés au sahel comme l'opération française Barkhane, la force européenne Takuba, la mission de formation de l'Union

européenne au Mali, les missions civiles au Mali et au Niger, plus les appuis américain et russe. Cette multiplication de mécanismes crée des objectifs hétérogènes avec une lisibilité faible pour les populations. À l'usage, elle érode la légitimité de la présence étrangère et dans certaines situations crée plus des problèmes surtout pour les sociétés (NATO-ACT, 2019 ; Gain, 2021).

En conclusion la rivalité entre Algérie et Maroc plus la surcharge d'acteurs extérieurs bascule une coopération bien institutionnalisée. Pour le Maghreb cela signifie des zones grises que comblent les réseaux criminels et une gestion coûteuse et unilatérale pour les crises au Sahel. Tant qu'un pont institutionnel Maghreb-Sahel crédible n'existe pas, la région restera piégée entre duplication des efforts et angles morts (Ismail & Kifle, 2018).

Pour conclure, au sein de l'espace Sahélo-maghrébin, la sécurité du Maghreb et celle du Sahel relèvent d'un même système d'interdépendances. Les flux transnationaux du Sahel façonnent directement les politiques sécuritaires des États maghrébins. Pendant que les stratégies concurrentes de ces derniers influencent les équilibres au Sahel. Cependant, malgré cette interdépendance, les réponses institutionnelles et sécuritaires sont fragmentées et insuffisantes. L'absence d'un cadre sahélo-maghrébin empêche l'émergence d'une gestion collective des risques ce qui limite ainsi la réduction durable des vulnérabilités sécuritaire dans la région.

Conclusion :

Entre 2011 et 2025, le Maghreb est confronté à un ensemble de risques où interagissent terrorisme, criminalités transnationales, migrations irrégulières et instabilité politique. Cette première partie a montré que ces menaces ne sont pas juxtaposées, mais elles se coproduisent et se renforcent mutuellement à travers des mécanismes communs porosité frontalière et effets de débordement entre États ainsi que les vulnérabilités socioéconomiques.

Dans une perspective de réalisme classique, les États maghrébins ont répondu à ces défis par des stratégies axées sur la survie de l'État et la préservation des régimes. Cette logique explique l'importance donnée aux dispositifs coercitifs et la militarisation de la sécurité. Ces approches ont

donné des gains pratiques à court terme, mais ils ont des solutions pour les symptômes plutôt que les causes profondes de l'insécurité dans cette région et parfois même alimentent les dynamiques d'exclusion et radicalisation. L'intégration de la sécurité humaine permet de dépasser ces limites.

Malgré l'interdépendance de ces risques la réponse régionale demeure fragmentée. Les gouvernements maghrébins privilégient des politiques nationales fondées sur les intérêts stratégiques divergent. Cela empêche l'émergence d'une coopération sécuritaire régionale durable. Ce dilemme constitue l'un des principaux paradoxes sécuritaires du Maghreb.

Le chapitre suivant analysera les interventions des puissances internationales et leur influence sur la situation sécuritaire de la région, ainsi que leur contribution à cet état de fragmentation régionale.

CHAPITRE 2 LES INFLUENCES SÉCURITAIRES DES PUISSANCES EXTERNES.

Le Maghreb est un espace convoité par plusieurs grandes puissances, et surtout par celles qui sont dotées d'une présence militaire en Méditerranée, comme l'Union européenne (UE), les États-Unis, la Russie et la Chine (Zoubir, 2009). La position géographique entre l'Europe, l'Afrique et le monde Arab, ainsi que les ressources énergétiques ont mis le Maghreb au centre des dynamiques de sécurité régionale et internationale. Dans cette zone, se croisent des intérêts sécuritaire et politiques qui placent le Maghreb au centre d'influence et de rivalités entre acteurs externes (Boukhare, 2020).

2.1 L'influence de l'Union européenne sur la sécurité au Maghreb

La proximité géographique, l'interdépendance historique et humaine, ainsi que la porosité des menaces entre terrorisme, trafics, migrations irrégulières font de la stabilité maghrébine un objectif central pour l'UE (Zoubir & Aït-Hamadouche, 2013 ; Zaragoza-Cristiani, 2016). Depuis le début des années 2000, l'Union européenne a progressivement construit une architecture institutionnelle visant à encadrer son voisinage à travers des cadres multilatéraux et des instruments de coopération sécuritaire (DMAG, 2024). Au regard européen, le Maghreb est à la fois partenaire indispensable et source de risques. La crainte d'afflux migratoires, de contagion terroriste et d'instabilité régionale coexiste avec des intérêts économiques majeurs. L'UE reste le premier client, fournisseur et investisseur de la région. Le Maghreb dispose, de son côté, d'atouts miniers, énergétiques, maritimes et agricoles et d'un marché de plus de 70 millions de consommateurs. Cette interdépendance, historiquement structurée n'efface pas les décalages normatifs et stratégiques qui tendent la relation (Zoubir, 2022).

La coopération sécuritaire constitue aujourd'hui l'un des piliers les plus opérationnels des relations EU-Maghreb. Cette relation s'explique principalement par la persistance de la menace jihadiste dans les sociétés européennes et maghrébines, ainsi que la nécessité de parvenir à la radicalisation et de lutter contre la criminalité transnationale (ISPI, 2025). Cette coopération

repose sur le renforcement des capacités des forces de sécurité dans la région, la formation militaire, la fourniture d'équipement et le partage de renseignement (DMAG, 2024).

L'Union européenne dispose en apparence d'une vaste boîte à outils destinée à répondre aux enjeux sécuritaires dans son voisinage sud. Elle s'appuie notamment sur la Déclaration sur la lutte contre le terrorisme, la Stratégie européenne de sécurité et la Stratégie contre-terrorisme, ainsi que sur un Code de conduite euro-méditerranéen et différents plans d'action de la Politique européenne de voisinage (Fernández-Molina, 2017). La mise en œuvre de ces instruments repose sur plusieurs agences et programmes, tels qu'Europol, Eurojust, Frontex ou encore les initiatives EuroMed Police, Justice et Migration (Fernández-Molina, 2017). Ces dispositifs visent principalement à renforcer les capacités des États maghrébins en matière de lutte antiterroriste et de contrôle de flux migratoires (Sgueo, 2015). Dans ce contexte, le Dialogue 5+5 apparaît comme une initiative plus pragmatique et opérationnelle. Il a un fonctionnement souple et peu institutionnalisé qui facilite la coopération technique entre pays européens et maghrébins dans des domaines concrets, tel que la surveillance maritime, la sécurité civile ou formation sécuritaire. Toutefois, l'absence de mécanismes contraignants de financement et de structure politique profond limite sa capacité à produire des effets durables. Il s'agit davantage d'un instrument de coordination fonctionnelle que d'un cadre de transformation structurelle de la sécurité de la région (Bassou, 2017).

Sur le plan militaire, certains États membres de l'UE, notamment la France et l'Allemagne fournissent des équipements et des armements au pays du Maghreb. Cependant, leur rôle reste secondaire par rapport à celui des États-Unis dans le cas de la Tunisie, et de la Russie pour l'Algérie (Liga, 2025). Les trois pays du Maghreb participent aussi au Dialogue méditerranéen de l'OTAN ce qui reflète la diversification de leurs partenaires sécuritaire qui limite la capacité de l'UE à imposer ses propres priorités normatives (Liga, 2025).

Sur le plan institutionnel, l'échec relatif des cadres multilatéraux euro-méditerranéens a mis en lumière les limites d'une action européenne en bloc. Les incohérences interétatiques et les divergences de priorités entre États membres ont freiné l'approfondissement du partenariat de

sécurité au Sud (Dworkin, 2024). Parallèlement, les accords bilatéraux en matière de défense et de sécurité, qui sont souvent mis en avant par les gouvernements maghrébins, se sont maintenus à un niveau élevé. Cela s'avère utile sur le plan opérationnel, mais fragmente la réponse régionale et décourage l'intégration au sein de la région (Dworkin, 2024).

Cela confirme que l'influence sécuritaire de l'Union européenne ne s'exerce pas de manière uniforme. C'est fait à travers des partenariats différenciés adaptés aux fonctions stratégiques spécifiques de chaque État. L'influence sécuritaire de l'Union européenne s'exerce dans une logique multiniveau où les États membres demeurent des acteurs centraux de la coopération bilatérale. L'UE fournit les cadres institutionnels et financiers qui structurent ces partenariats. Le Maroc est un partenaire opérationnel central dans la lutte antiterroriste et la gestion des flux migratoires (Amelica, 2021). La coopération repose sur des échanges pragmatiques, notamment en matière de renseignement, de contrôle frontière et de formations ainsi que l'exportation d'armement. Cela permet l'UE de maintenir une influence directe sur les capacités sécuritaires marocaines (Liga, 2025). Le Maroc est devenu aussi important pour la politique migratoire européenne en coopérant avec Frontex. Il joue un rôle central dans la lutte contre les réseaux de traite des migrants (Maroc Diplomatique, 2023). En contrepartie l'UE mobilise des financements substantiels pour renforcer les capacités marocaines (European External Action Service, 2016). Cette coopération donne au Maroc un levier stratégique important qui lui permet de négocier avec l'UE pour ses intérêts (Dworkin, 2024).

L'Algérie occupe une position de puissance de stabilisation régionale. L'influence européenne manifeste principalement à travers un dialogue stratégique et diplomatique. L'UE et l'Algérie s'engagent à coordonner leurs positions face aux défis communs de sécurité et développement au Sahel et Libye dans la lutte contre le terrorisme transnational et le crime organisé (Conseil de l'UE, 2017). Le statut d'Algérie comme fournisseur de gaz pour les pays de l'UE renforce sa position stratégique. Cela consolide son autonomie vis-à-vis les injonctions européennes.

Pour la Tunisie, la coopération était à travers l'accompagnement de la transition démocratique. Elle était structurée autour de la réforme du secteur de la sécurité en couvrant un large spectre

qui inclue le blanchiment d'argent, le terrorisme, le trafic de drogue et la cybercriminalité (Peinaud, 2019). Cependant, à partir du juillet 2021, le partenariat illustre un recentrage vers la stabilisation immédiate et le contrôle des flux (Commission européenne, 2023).

La rivalité entre le Maroc et l'Algérie constitue aussi une contrainte structurelle. Depuis la rupture diplomatique de 2021, ce conflit crée un jeu à somme nulle. Chaque avancée européenne avec l'un de ces deux pays est perçue comme une menace par l'autre (Cohen-Hadria, 2025). Cette logique est illustrée en 2022 lorsque l'Espagne a soutenu le plan d'autonomie marocaine pour le Sahara occidental. Cela a entraîné la suspension du traité d'amitié bilatérale par l'Algérie et l'utilisation du levier énergétique contre l'Espagne. L'UE malgré des appels à la désescalade du problème s'est révélée incapable de coordonner une réponse commune, ce qui a laissé l'opportunité à des ajustements bilatéraux (Al-Fawiris, 2022). L'UE a considéré dans le passé cette rivalité comme gérable, mais cette posture de non-engagement a un coût croissant. Cette situation affaiblit les efforts régionaux de lutte contre le terrorisme et la migration irrégulière (Cohen-Hadria, 2025). Afin de maintenir simultanément des relations bilatérales avec les deux pays sans investir dans la gestion du conflit, l'UE se retrouve dans un exercice d'équilibre diplomatique. Cette approche est fondée sur des accords sectoriels, notamment la migration et la sécurité (Dworkim, 2024).

Au cœur de cette dynamique se joue la tension structurante entre les ambitions normatives affichées par l'UE de la démocratie, et l'état de droits et la priorité donnée à la stabilité lorsque ses intérêts géostratégiques sont en jeu quand on parle du contrôle des flux, énergie, et gestion migratoire. Pour obtenir la coopération des régimes de la rive sud indispensable pour la gestion des frontières et les coopérations contre terroristes, l'UE accepte souvent des modalités définies par ses partenaires. Cela produit une externalisation inversée qui encourage une approche étroite et de statuquo de la sécurité (Eder, 2011; Roccu & Voltolini, 2017; Durac, 2017).

Cette orientation soulève des contradictions. D'abord institutionnelle, la politique de l'UE est fragmentée entre de nombreux actes et instruments entre conseil, commission, parlement (Sgueo, 2015). La seconde contradiction est géopolitique qui se manifeste d'une dépendance

énergétique du gaz algérien, et la gestion de mobilités par le Maroc et Tunisie ce qui donnent aux voisin Sud un levier de négociation (Zoubir & Aït-Hamadouche, 2013; Zaragoza-Cristiani, 2016; Durac, 2017). Enfin, les exportations d'armement européennes vers la région entretiennent une incitation à ne pas contester les cadrages sécuritaires militarisés de régimes autoritaires, tout en décalant l'agenda par rapport aux priorités sociales des opinions publiques. Ces choix nourrissent des effets de retour en Europe comme la polémique sur l'islamisme et les libertés publics, et au sud réduisent encore l'espace pour des réformes politiques démocratiques (Berger, 2021). Le cas tunisien illustre ces paradoxes. Après les événements de 2011, l'UE avait un engagement important. Il a donné une priorité à la lutte antiterroriste et la gestion migratoire. Cela a progressivement éclipsé l'accompagnement des réformes démocratiques profondes (Johansson-Nogués & Rivera-Escartin, 2020). Les débats à Bruxelles sur le pacte migratoire UE-Tunisie illustrent cette perspective, l'aide européenne est perçue comme un appui de facto à des dirigeants qui restreignent les libertés, ce qui bouscule l'auto-image de puissance normative (Do Céu Pinto Arena, 2024)

En somme, l'UE influence fortement la sécurité maghrébine, mais tant que ses outils resteront fragmentés et ses priorités biaisées vers la stabilité immédiate, les résultats seront fragiles. Il est vrai que les politiques de sécurité de l'UE sont en faveur de la gouvernance, la justice, et la société civile, mais la priorité est pour l'intérêt sécuritaire surtout quand il vient aux contrôles des flux migratoire et sécurisation des frontières. Cette approche conforme à une lecture réaliste des intérêts européens, limite cependant la transformation structurelle des causes de l'insécurité et renforce la concurrence entre États maghrébins pour le statut de partenaire privilégié.

2.2 L'influence des États-Unis sur la sécurité du Maghreb :

Longtemps pensée comme l'arrière-cour de l'Europe (Zoubir, 2007), la région maghrébine n'a jamais été une priorité vitale de Washington. Mais elle est devenue depuis la fin de la guerre froide et surtout après le 11 septembre, un espace d'intérêt stratégique où s'entrecroisent sécurité, énergie et ouverture économique (Zoubir, 2009). Ce changement n'efface pas l'influence européenne, puisqu'on observe plutôt des chevauchements où l'UE reste le partenaire

économique et institutionnel dominant, tandis que les États-Unis privilégient ce qui est sécuritaire (IREMMO, 2020). L'influence sécuritaire américaine au Maghreb repose sur un ensemble d'instrument combinat coopération militaire, assistance sécuritaire, cadre institutionnel souple, et partage d'information (US Department Of State, 2025). Ces dispositifs sont structurés à travers le Commandement des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) et le Dialogue méditerranéen de l'OTAN, qui favorisent une coopération sécuritaire graduelle, centrée sur la formation, le partage d'expertise et la gestion des menaces transnationales, sans projection militaire massive (Vilboux, 2017). À ces instruments sécuritaires s'ajoutent des leviers économiques et politiques et accords bilatéraux comme l'Initiative de Partenariat pour le Moyen Orient (MEPI) qui restent toutefois subordonnés aux priorités antiterroristes et de stabilité régionale (Zoubir, 2022 ; IREMMO, 2020). L'ensemble traduit une approche fondée sur la stabilisation de la région et la prévention de tout risque transnational.

Le Maroc s'est imposé comme le principal allié sécuritaire de Washington au Maghreb. Le Sahara occidental demeure le nœud de la relation. Depuis 2020, le soutien américain à la proposition marocaine d'autonomie a renforcé les liens entre les pays. Mais il rigidifie corrélativement la posture algérienne, ce qui fige l'intégration maghrébine (Zoubir & Zunes, 2016). Le Maroc est un producteur de sécurité pour les États-Unis avec une prime de stabilité politique et une prime d'ouverture économique. En revanche, le problème saharien empêche que cette robustesse se traduise en avancées régionales structurelles (Goufi, 2022).

L'Algérie est devenue un partenaire de fait des États-Unis par la valeur opérationnelle de son expérience antiterroriste et par son poids énergétique. L'apprentissage violent de la décennie 1990 a produit des capacités contre terroriste importante qui font d'Alger un nœud utile dans les échanges d'information et la conciliation régionale. À ce socle sécuritaire s'ajoute une interdépendance énergétique. La place de l'Algérie comme producteur gazier et pétrolier et comme fournisseur alternatif pour l'Europe confère un intérêt stratégique durable à Washington. Mais dans le cas de l'Algérie Le Sahara occidental agit ici comme frein structurel. Elle limite l'ambition d'une architecture de sécurité collective maghrébine et plafonne politiquement la coopération avec les États-Unis, qui demeure pragmatique et discrète. De plus, la concurrence

russe et chinoise sur les segments sensibles comme l'armement que l'Algérie mobilise pour diversifier ses dépendances amplifie la méfiance (Goufi, 2022).

La Tunisie, comme le Maroc, est un allié fiable et historique des États-Unis. Depuis 2011, les États-Unis ont soutenu la transition tunisienne en espérant en faire un exemple démocratique pour la région. Après les attentats du Bardo et de Sousse en 2015, la priorité a changé, les États Unions ont surtout renforcé leurs aides pour la sécurisation des frontières et la coopération antiterroriste (Zoubir & Zunes, 2016). Après le problème du 25 juillet 2021, on a vu que les institutions se sont consolidées plus lentement alors que l'appareil sécuritaire continuait de se professionnaliser. Concrètement, cette coopération a réduit l'ampleur des attaques complexes et mieux équipé les forces. Mais elle a aussi minimisé les droits d'expressions et augmenté les budgets sécuritaires au détriment de services sociaux essentiels. Donc, on a un risque de rétrécissement de l'espace civique si les outils antiterroristes s'appliquent trop largement. Enfin, une limite économique puisque la sécurité seule ne suffit pas si l'économie ne redémarre pas (IREMMO, 2020).

Récemment, les pays du Maghreb ont été confrontés à un nouveau défi. Sous Donald Trump, la politique américaine s'est fortement concentrée sur ses intérêts nationaux. Washington exige davantage en matière de sécurité aux frontières et de surveillance, sans toutefois garantir de soutien financier. Les pays du Maghreb devraient donc supporter eux-mêmes une plus grande partie des coûts, au risque de détourner des fonds destinés à l'éducation, à la santé ou aux infrastructures. Des contrôles plus stricts, s'ils sont mal acceptés, peuvent également provoquer des tensions internes. Pour limiter ces risques, il est essentiel d'établir des règles claires avec Washington, notamment des objectifs mesurables et une transparence en matière de soutien aux capacités (El Almi, 2024).

On peut conclure donc une ambivalence structurelle. On a une obsession de la stabilité, une tolérance même vis-à-vis d'alliés autoritaires, mais avec un faible soutien visible aux dynamiques de changement. En Tunisie, le soutien a été réel, mais prudent. En Algérie, Washington a privilégié la continuité sécuritaire durant et après le Hirak. Au Maroc, le discours américain a souvent valorisé les réformes sans publiciser les reculs par exemple des droits au habitants du

Sahara occidental pointés par les ONG et Human right Watch. Cette indulgence alimente les perceptions de double standard et influence négativement l'image américain (Zoubir, 2022 ; IREMMO, 2020).

L'influence sécuritaire américaine au Maghreb résulte d'un compromis durable entre principes et puissances (Ekovich, 2016). Ce compromis a produit des capacités utiles, mais aussi des angles morts du côté gouvernance et développement. La logique de stabilisation à court terme risque de prolonger la géopolitique du statu quo au détriment de l'intégration régionale que Washington affirme promouvoir.

2.3 L'influence sécuritaire des pouvoirs émergents

Au cours de la dernière décennie, la Russie et la Chine sont devenues des variables importantes dans l'équation sécuritaire du Maghreb (Zoubir, 2022). Les deux acteurs opèrent selon des stratégies différentes. D'abord, on a Moscou qui a recours à des instruments de sécurité dure, tandis que Pékin privilégie une politique économique qui s'accompagne de plus en plus souvent de mesures sécuritaires à partir des protections des actifs ou des investissements dans des infrastructures (Zoubir, 2023). Pour les gouvernements du Maghreb soucieux de préserver leur autonomie stratégique, la montée en puissance de ces deux acteurs élargit leur marge de manœuvre, mais importe également des rivalités et complique la coordination régionale.

2.3.1 Influence sécuritaire de la Russie au Maghreb

Depuis le début des années 2000 et plus spécifiquement après les révoltes arabes, Moscou a réinvesti dans le Maghreb avec une doctrine de stabilité en donnant la priorité au statu quo institutionnel, refus du changement de régime même si autoritaire juste pour sauvegarder la stabilité comme c'était le cas Libyen, défense de la souveraineté et de la non-ingérence (Facon, 2017). Cette posture tranche avec les années 1990 et s'aligne sur une diplomatie plus pragmatique que doctrinale, où la Russie cherche des relations fonctionnelles avec tous les

régimes, y compris proches des États-Unis (Katz, 2024). Moscou a aussi privilégié la coopération bilatérale en adaptant son offre par pays (Schumacher & Nitoiu, 2015).

La Russie avait des stratégies différentes pour chacun des pays du Maghreb. L'Algérie demeure l'axe le plus profond de l'influence russe. Leur alliance est adossée à une mémoire historique avec une continuité des fournitures d'armement, formation, interopérabilité doctrinale et coopérations techniques (Zoubir, 2023 ; Zoubir, 2024). Dans le cas marocain, Rabat est resté proche sur le plan sécuritaire des États-Unis et de l'UE, mais a intensifié le dialogue politique et économique avec Moscou, en particulier dans les secteurs des phosphates et engrais ou de l'agroalimentaire. Le Maroc exploite ce canal comme levier de négociation vis-à-vis de ses partenaires occidentaux (Schumacher & Nitoiu, 2015). Le fait que la Russie n'ait jamais reconnu la RASD et respecte la non-ingérence est perçu positivement par Rabat, même si Moscou s'aligne formellement sur la légalité onusienne et évite de trancher (Schumacher & Nitoiu, 2015 ; Facon, 2017).

Pour la Tunisie après 2011, la relation russo-tunisienne est plus pragmatique basé sur des accords commerciaux pour compenser des manques des certains produits côté russe liés aux sanctions des 2014, et un appui sécuritaire ciblé pour Tunis. Il s'agit d'échanges de techniques, des formations et une coopération antiterroriste. On peut en conclure que la relation entre la Russie et la Tunisie est le fruit d'une nécessité plutôt que d'une alliance (Schumacher & Nitoiu, 2015).

En général, la Russie présente un fournisseur peu conditionnel en sécurité, un contre poids diplomatique face aux injonctions occidentales, et une voix au conseil de sécurité valorisant la souveraineté. Elle présente l'opportunité d'un partenaire plus pragmatique qui ne veut pas changer nécessairement les idéologies locales, ce qui convient aux États maghrébins qui veulent diversifier leurs partenaires (Saaf, 2016). Mais il faut mentionner que malgré tous ces atouts, il existe aussi des limites d'une coopération russe, comme la capacité économique limitée, les sanctions internationales et la fragilité liées à la guerre en Ukraine, en plus le risque de sanctions secondaires visant les partenaires russe (Zoubir, 2023).

2.3.2 Le Soft Power chinois et son influence sécuritaire au Maghreb

Au Maroc, en Algérie, et en Tunisie, l'empreinte de la Chine s'est développée grâce au financement des infrastructures, aux plateformes de fabrication et aux systèmes numériques, tandis que les liens en matière de sécurité restent principalement indirects et axés sur la gestion des risques (Zoubir, 2025).

La Chine considère l'Afrique du Nord comme une passerelle reliant l'Atlantique, la Méditerranée et l'Afrique de l'Ouest, une zone où la demande en infrastructures correspond à la surcapacité chinoise en matière de construction, d'ingénierie et d'approvisionnement, et une région où les discours multipolaires et non interventionnistes trouvent un écho favorable (Jackson, 2024 ; Reeves, 2025). Les trois États ont signé des protocoles d'accord dans le cadre de la Belt and Road Initiative et collaborent avec la Chine via le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) et le Forum de coopération Chine-États arabes (CASCFC). L'Algérie a également en relation avec la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (Kireyev et al., n.d.). Sur le plan stratégique, Pékin diffère du modèle de Moscou. La Russie se concentre sur les armes et la sécurité du régime. Tandis que la logique d'investissement de la Chine vise à stabiliser les environnements opérationnels afin que les actifs puissent produire au fil du temps (Fasanotti, 2024).

Le Maroc maintient son ancrage sécuritaire solide avec les l'UE, États-Unis et l'OTAN. Le rôle de la Chine est différent, dans les infrastructures critiques qui touchent à la sécurité sans la remplacer à travers des équipements de réseau électrique et des systèmes portuaires intelligents et chaînes d'approvisionnement en véhicules électriques et batteries intégrées à Tanger-Med, Kénitra et la plateforme atlantique prévue autour de Dakhla (Zoubir, 2025 ; Jackson, 2024). Il s'agit avant tout de projets civils, mais ils façonnent les capacités de sécurité comme des réseaux électriques et de données résilients et logistique plus intelligente (Ramley & Sibler, 2022).

L'ingénierie, l'approvisionnement et la construction chinois dans les domaines des autoroutes, de l'électricité et des installations industrielles améliorent la capacité de l'Algérie à contrôler des frontières très longues et instables (Libye, Mali, Niger) avec de meilleures routes et une

alimentation électrique plus fiable. Cela se traduit par une mobilité interne plus rapide pour les gendarmes et les unités de l'armée (Jackson, 2024). En matière de sécurité physique, les armes chinoises sont complémentaires. Elles permettent de combler certaines lacunes lorsque les pipelines russes sont obstrués ou que les conditions occidentales sont difficiles, mais elles ne remplacent pas le pilier russe de l'Algérie. Cette diversification renforce le pouvoir de négociation du pays (Zoubir, 2025).

Sous l'effet de contraintes budgétaires strictes, la Tunisie a élevé ses relations avec Pékin au rang de partenariat stratégique en 2024, ouvrant la porte aux entrepreneurs chinois dans les ports, les réseaux électriques et la couche numérique, qui sont étroitement liés aux fonctions de sécurité intérieure (Zoubir, 2025). L'influence de la Chine dans ce domaine est indirecte, mais réelle. Lorsque des entreprises chinoises câblent des systèmes de télécommunications ou de contrôle portuaire ou énergétiques essentielles, elles déterminent la manière dont la Tunisie peut se connecter aux réseaux de sécurité occidentaux. Pour garder les deux portes ouvertes, Tunis doit adopter des cadres de gouvernance des données et de cybersécurité compatible avec les systèmes américains et européens, afin que les infrastructures chinoises ne ferment pas accidentellement les canaux occidentaux dont elle dépend encore (Zoubir, 2025 ; Ramley & Sibling, 2022).

La Chine n'a pas remplacé les États-Unis dans le domaine de la défense ni l'UE dans celui de l'attraction économique, mais elle fournit désormais des financements, des technologies et une diplomatie neutre qui élargissent les options du Maghreb et érodent les monopoles occidentaux sur les choix liés à la sécurité (Reeves, 2025). Son influence façonne le système, sans pour autant projeter de force, grâce à des ports, des réseaux électriques, des centres de télécommunications et une gestion des risques basée sur la protection civile (Zoubir, 2025 ; Fasanotti, 2024).

En conclusion, Moscou et Pékin sont devenus des variables incontournables de l'équation sécuritaire maghrébine, mais par des voies distinctes. La Russie agit surtout à travers la sécurité dure comme ventes d'armes les formations et exercices. Pendant que la Chine façonne les systèmes par les infrastructures, les chaînes industrielles et le numérique, en y ajoutant une gestion des risques pour protéger ses actifs. Pour les gouvernements maghrébins, ces ouvertures

élargissent la marge de manœuvre, mais importent des rivalités et des contraintes. D'abord la coexistence de systèmes technologiques multiples comporte des risques d'incompatibilité, si on installe par exemple des logiciels chinois cela peut mal s'emboîter avec les systèmes européens ou américains. Dans le domaine de la défense, la diversification des fournisseurs peut générer des problèmes similaires. L'acquisition des équipements de plusieurs origines peut créer des flottes difficiles et coûteuses à entretenir et à faire communiquer entre elles. Enfin, s'ajoutent des sensibilités et compétitions entre les pays partenaires, comme entre la Chine et la Russie contre les États-Unis (Zoubir, 2025).

Conclusion :

L'analyse des influences des pouvoirs extérieurs met en lumière que le Maghreb n'est plus un arrière-plan, mais un nœud de sécurité où se croisent intérêts européens, américains et puissances émergentes. Chacun mobilise des instruments différents. On a l'UE qui privilégie la gestion des frontières et la stabilisation migratoire, les États-Unis structurent la sécurité autour de la coopération militaire et l'antiterrorisme, la Russie mobilise la logique de sécurité dure, enfin la Chine intervient par les infrastructures, les chaînes industrielles et le numérique.

Pour les capitales maghrébines, cette pluralité élargit l'autonomie stratégique et renforce des capacités clés. Mais elle externalise la gouvernance de la sécurité en la reliant à des agendas externes qui parfois ne coïncident que partiellement avec les priorités de la région. De plus, elle consolide la gestion bilatérale des coopérations sécuritaires dont chaque État maghrébin négocie séparément au détriment de mécanismes collectifs régionaux.

Cette dynamique favorise une stabilisation à court termes mais sans traiter de manière structurelle à l'échelle régionale. Elle renforce aussi les conflits internes au Maghreb. En l'absence d'un cadre maghrébin de coordination, les puissances internationales deviennent des substituts à une sécurité collective régionale tout en reproduisant les logiques de concurrence. Par ailleurs les stratégies des puissances extérieures sont principalement structurées autour de leurs propres priorités sécuritaires. Il est vrai que les cadres de coopérations incluent des références au

développement de la gouvernance et le bien être des sociétés locales. Toutefois, ces dimensions restent secondaires par rapport au contrôle migratoire ou aux opérations antiterroristes. Cela résulte d'un désaccord qui privilégie l'efficacité immédiate au détriment d'une transformation durable.

En général, l'influence des puissances internationales aide à renforcer les capacités sécuritaires des États maghrébins, mais elle est insuffisante pour favoriser l'émergence d'un ordre sécuritaire maghrébin régional. Ce déséquilibre structurel est lié à l'échec de l'UMA et la politisation des enjeux sécuritaires dans la région. Le chapitre suivant cherche à comprendre pourquoi la sécurité maghrébine reste à ce stade.

Chapitre 3 L'INTÉGRATION SÉCURITAIRE AU MAGHREB ENTRE RIVALITÉ ET BLOCAGE

Les chapitres précédents ont montré que les pays du Maghreb sont confrontés à des menaces sécuritaires interdépendantes. Ces défis nécessitent des réponses collectives fondées sur la coopération régionale et la coordination des politiques sécuritaires. Toutefois, dans le cas maghrébin, cette coopération est largement absente.

Bien que le Maghreb soit souvent présenté comme une région unie par la géographie, la langue et la religion, il reste l'une des zones les moins intégrées au monde. Depuis la création de l'UMA en 1989, les efforts d'intégration ont stagné. Les relations sont paralysées par la méfiance entre les États et les rivalités persistantes, principalement entre l'Algérie et le Maroc (Boukhares, 2019). Cette hostilité, qui trouve son origine dans des systèmes politiques divergents et des ambitions régionales concurrentes, continue d'entraver tout progrès significatif vers la coopération régionale. Les relations algéro-marocaines ont historiquement oscillé entre de brèves périodes de rapprochement et des cycles récurrents de problèmes, créant une dynamique de guerre froide régionale (Zoubir, 2020). Dans ce contexte l'absence d'intégration régionale est un facteur aggravant les vulnérabilités du Maghreb.

3.1 Le projet inachevé de l'intégration sécuritaire maghrébine

L'idée d'une unité maghrébine est antérieure à l'indépendance. En 1958, les mouvements nationalistes du Maroc, d'Algérie et de Tunisie se sont réunis à Tanger pour envisager une fédération postcoloniale des États arabes du Maghreb (Hassan, 2022). Cependant, cet élan initial s'est rapidement estompé après l'indépendance. La divergence des systèmes politiques et les ambitions régionales concurrentes ont compromis la création d'institutions communes. Lorsque l'UMA a été officiellement créé en 1989, elle avait pour objectif de renforcer la fraternité, promouvoir le progrès et adopter des politiques communes en matière de diplomatie, d'économie et de sécurité (UMA, n.d.). Pourtant, cette vision ne s'est jamais concrétisée. Depuis 1994, aucun sommet du Conseil présidentiel de l'UMA n'a eu lieu (Hassan, 2024).

Les raisons sont à la fois politiques et structurelles. Les États du Maghreb ont adopté des modèles contrastés. On a l'Algérie socialiste et révolutionnaire, le Maroc monarchique et libéral et la Tunisie réformiste. Ces divergences, associées à des conflits frontaliers et à des rivalités idéologiques, ont fragmenté la région (Hassan, 2022). Parallèlement, des cadres externes, tels que la politique de voisinage de l'UE et l'Union pour la Méditerranée, ont détourné l'attention de l'intégration intramaghrébine au profit de la coopération euro-méditerranéenne. Aujourd'hui, le commerce intramaghrébin représente moins de 3 % du commerce total, soit l'un des taux les plus bas au monde (Amirah-Fernandez, 2023). L'absence de coopération a privé l'Afrique du Nord d'avantages économiques et sécuritaires collectifs, laissant chaque État poursuivre des politiques unilatérales dictées par des priorités nationales plutôt que régionales.

L'absence d'intégration régionale a des implications directes en matière de sécurité. Les politiques de sécurité isolées ont montré leurs limites pour garantir la stabilité dans la région (Faty, 2016). La fragmentation des politiques de sécurité a empêché toute réponse collective au terrorisme, à la migration irrégulière et à la criminalité transnationale. Chaque État a donné la priorité à sa survie nationale plutôt qu'à la stabilité collective, une position qui reflète une logique réaliste dans laquelle la souveraineté et la sécurité du régime priment sur la coopération régionale (Hannoun, 2025).

Dans ce contexte, le Maghreb reste un paradoxe. Son homogénéité socioculturelle pourrait faciliter la coopération, mais sa fragmentation politique continue d'alimenter l'insécurité. La persistance des rivalités, en particulier le conflit algéro-marocain, a transformé le Maghreb en ce que Buzan et Wæver (2003) décriraient comme un complexe de sécurité régional, où la sécurité d'un État est indissociablement liée à l'insécurité d'un autre.

3.2 La rivalité entre l'Algérie et le Maroc comme source de désintégration régionale

3.2.1 Les racines de l'hostilité

Les relations entre l'Algérie et le Maroc sont marquées par une profonde méfiance depuis l'indépendance (Zoubir, 2020). Cette rivalité ne s'explique pas uniquement par des différends territoriaux, mais doit être comprise comme un antagonisme structurel façonné par l'histoire, l'idéologie et l'identité nationale. Deux chocs déterminants ont ancré cette hostilité la première est la guerre des Sables de 1963 et le conflit du Sahara occidental depuis 1975 (Zoubir, 2020).

La guerre des Sables a éclaté lorsque le Maroc, sous le règne du roi Hassan II, a revendiqué des territoires frontaliers tels que Tindouf et Béchar, les considérant comme historiquement marocains. Le dirigeant algérien Ahmed Ben Bella a rejeté ces revendications invoquant le principe de l'*uti possidetis juris*, c'est-à-dire l'inviolabilité des frontières coloniales. Cette guerre, brève, mais symbolique, a créé une animosité durable. Elle a permis aux deux régimes de consolider leur pouvoir au niveau national et de s'aligner au niveau international avec des blocs opposés l'Algérie avec l'Est socialiste et le Maroc avec l'alliance occidentale (Zoubir, 2020).

La deuxième rupture majeure a été le conflit du Sahara occidental. Le Maroc a annexé le territoire, le considérant comme faisant partie de sa souveraineté historique, tandis que l'Algérie a soutenu le Front Polisario et la République arabe sahraouie démocratique (RASD) autoproclamée. Pour Rabat, le Sahara représente une cause sacrée liée à l'unité nationale et à la légitimité royale, tandis que pour Alger, il symbolise le principe d'autodétermination et de décolonisation (Zoubir, 2020). Cette divergence idéologique a institutionnalisé la méfiance et façonné la politique étrangère de chaque État pendant des décennies.

Dernièrement, le 31 octobre 2025, le Conseil de sécurité a adopté par une majorité la résolution 2797 qui marque un tournant historique dans le dossier du Sahara. Pour la première fois, le Conseil consacre le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine comme unique base de

négociation. Cette décision confère au plan marocain une portée normative internationale (Loulichki, 2025). Est-ce que cette étape peut être une solution au conflit ?

3.2.2 La compétition algéro-marocaine pour le leadership régional et la logique réaliste derrière la rivalité

L'Algérie s'est longtemps considérée comme une puissance régionale et une défenseuse de la souveraineté révolutionnaire (Boukhars, 2019). Cependant, des décennies de crise interne, de dépendance économique vis-à-vis des hydrocarbures et de stagnation politique ont affaibli sa position régionale. Après le 11 septembre, l'Algérie a tenté de retrouver sa pertinence en jouant un rôle de premier plan dans la lutte contre le terrorisme, en créant des institutions telles que le CEMOC (Comité militaire mixte) et l'Unité de fusion et de liaison (FLU). Cependant, ces initiatives n'ont pas réussi à s'imposer en raison de la réticence de l'Algérie à partager ses renseignements et de sa politique étrangère isolationniste (Boukhars, 2019). Sa doctrine de non-intervention et sa rivalité avec le Maroc continuent de limiter son influence, malgré le fait qu'elle dispose du plus grand budget de défense d'Afrique. Sous la présidence de Tebboune, l'Algérie cherche à réaffirmer son influence diplomatique en accueillant le sommet de la Ligue arabe de 2022 et en renforçant ses partenariats sécuritaires avec la Turquie, la Chine et les États-Unis (Hassan, 2022). Néanmoins, cette réactivation n'a pas résolu l'impasse stratégique avec le Maroc, en particulier après la fermeture du gazoduc Maghreb-Europe en 2021, qui a symbolisé la désintégration de la coopération régionale (Amirah-Fernandez, 2023).

En revanche, le Maroc a développé une stratégie diplomatique et géoéconomique alliant puissance douce et puissance dure. Comme le note Boukhars (2019), Rabat utilise la religion, l'économie et une diplomatie pragmatique pour affirmer son leadership. Cela inclut des investissements à travers l'Afrique et des programmes de formation religieuse promouvant un islam modéré et une diplomatie culturelle. La politique étrangère du Maroc reflète un pragmatisme. Il utilise son influence économique et ses alliances stratégiques pour consolider sa souveraineté sur le Sahara occidental et se positionner comme une puissance régionale crédible. La diversification de ses partenariats vise à créer des interdépendances qui renforcent son statut

géopolitique (Hannoun, 2025). Son retour au sein de l'Union africaine en 2017, les visites du roi Mohamed VI dans différents pays africains, sa demande d'adhésion à la CEDEAO et l'Initiative atlantique pour relier le Maroc aux pays du Sahel témoignent tous de son ambition de redéfinir son environnement régional.

Ce réalignement stratégique a été renforcé par des avancées militaires et diplomatiques. Les accords d'Abraham en 2020 et l'accord de sécurité conclu entre le Maroc et Israël en 2021 ont permis d'accéder à des technologies de pointe, renforçant ainsi la capacité de dissuasion de Rabat (Hassan, 2022). Combinées à la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté marocaine sur le Sahara en 2020, ces mesures ont modifié l'équilibre régional des pouvoirs et exacerbé les craintes algériennes d'encerclement. L'ouverture diplomatique du Maroc envers Israël a été interprétée à Alger comme un défi direct à la stratégie sécuritaire algérienne. La visite du ministre israélien des Affaires étrangères Yair Lapid à Rabat en août 2021, au cours de laquelle il a publiquement critiqué le renforcement des liens entre l'Algérie et l'Iran, a été perçue en Algérie moins comme une critique israélienne en soi que comme le fait qu'elle ait été exprimée depuis le territoire marocain voisin. Alger a condamné ce qu'il a qualifié de tentative de Rabat d'instrumentaliser Israël dans un différend bilatéral et la qualifier d'aventure dangereuse (Amirah Fernandez, 2023).

La course aux armements entre le Maroc et l'Algérie est une manifestation tangible de cette polarisation régionale. Les budgets de défense des deux pays atteignent des niveaux sans précédent. En 2023, les dépenses de défense du Maroc ont atteint 5,2 % du PIB, tandis que l'Algérie a presque doublé son allocation grâce à la forte augmentation des revenus provenant des hydrocarbures. Cette augmentation spectaculaire laisse présager des acquisitions d'armes à grande échelle et potentiellement de nouvelles capacités pour des opérations extraterritoriales. Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), entre 2017 et 2021, l'Algérie et le Maroc se sont classés respectivement 11e et 25e parmi les plus grands importateurs mondiaux d'armes conventionnelles lourdes. Les deux ont dépassé ensemble les importations combinées du reste de l'Afrique. Cette escalade résume ce que les théoriciens réalistes appellent le dilemme de la sécurité (Herz, 1950). Dans un système anarchique, les mesures prises par soit

le Maroc ou l'Algérie pour renforcer sa sécurité réduisent souvent la sécurité des autres. Cela entraîne une militarisation réciproque et une méfiance croissante. Comme chaque partie perçoit le renforcement de sa capacité militaire comme défensif et celui de l'autre comme agressif. Il résulte une spirale d'insécurité qui s'autoalimente. Cette dynamique de rivalité militarisée augmente le niveau de tension ainsi que le risque d'escalade involontaire. Le conflit algéro-marocain s'inscrit dans une trajectoire dangereuse de compétition de capacité, l'accumulation de signaux hostiles et de discours nationaux ainsi que des démonstrations de force (Khechib, 2025). Dans ce contexte la guerre apparaît comme un risque latent d'escalade.

3.3 Le Maghreb comme complexe de sécurité régional non coopératif

Selon Buzan et Waever (2003), un complexe de sécurité régional se définit par une interdépendance des menaces sécuritaires entre États voisins. Donc le Maghreb constitue bien un complexe de sécurité régional. Les dynamiques sécuritaires en Maroc, Algérie et Tunisie ont des répercussions directes sur leurs voisins.

Toutefois, ce complexe se distingue par son caractère non coopératif. À l'opposé d'autres régions où l'interdépendance a favorisé l'émergence de la coopération et la sécurité collective. Au Maghreb, l'interdépendance est une contrainte plutôt comme une opportunité de coopération. Les États interprètent les capacités sécuritaires de leurs voisins non comme un bien collectif pour la région, mais une menace à leur propre sécurité et position. C'est le cas de la rivalité entre le Maroc et l'Algérie où la militarisation et les partenaires sécuritaires sont perçus par une méfiance alimentée par des récits nationaux concurrents.

La qualification du Maghreb comme complexe de sécurité régionale non coopératif ne renvoie pas donc simplement à un déficit de volonté politique mais à une configuration structurelle. L'interdépendance des menaces dans ce cas ne produit pas une convergence des réponses en raison d'une polarisation interétatique persistante et de l'absence d'institutions régionales stabilisatrices. Dans l'absence de mécanisme de confiance durable, le Maghreb se fige dans un équilibre de défiance où la sécurisation unilatérale apparaît comme l'option la plus rationnelle.

L'interdépendance sécuritaire existe, mais elle ne se traduit ni par une coordination institutionnelle ni par une vision régionale commune. Au contraire, à cause des logiques réalistes, elle renforce des stratégies nationales concurrentes qui résultent d'une fragmentation davantage de cette région.

CONCLUSION :

L'objectif de ce projet dirigé est d'analyser la dynamique sécuritaire au Maghreb entre 2011 et 2025. Le projet met en lumière l'interaction entre les menaces internes, les influences géopolitiques externes et les interactions régionales. À l'aide d'une approche fondée principalement sur le réalisme classique et enrichie par la théorie des complexes de sécurité régionaux et le concept de sécurité humaine, l'étude a montré que l'insécurité au Maghreb ne peut être comprise exclusivement au niveau national ou uniquement à travers les interventions externes, mais plutôt comme le produit d'interdépendances multiples.

L'insécurité au Maghreb n'est pas causée par un seul niveau étatique, régional ou mondial, mais par l'interaction entre eux. Sur le plan interne, les fragilités structurelles, telles que la mauvaise gouvernance et les problèmes socioéconomiques génèrent des tensions qui alimentent la radicalisation et la criminalité. Au niveau externe, la concurrence stratégique entre les puissances mondiales transforme le Maghreb en une arène d'influence qui renforce les divisions entre les États. Au niveau régional, le Maghreb est un complexe de sécurité paradoxal. Les menaces sont interdépendantes, mais les réponses sont nationales et concurrentes. Donc les insécurités sont interdépendantes et se renforcent mutuellement. L'interaction entre ces trois niveaux interne, externe et régionale forme un cercle d'insécurité. Les fragilités nationales alimentent les menaces transnationales, qui à leur tour renforcent la méfiance régionale et attirent l'ingérence étrangère, perpétuant ainsi la dépendance et l'instabilité. C'est un cercle vicieux qu'il faut briser.

Ce travail de recherche montre que les relations en matière de sécurité au Maghreb s'inscrivent dans un contexte où la non-coopération constitue un équilibre rationnel, même si elle n'est pas optimale sur le plan collectif. D'un point de vue de théorie des jeux cela présente un cas de dilemme de prisonnier (Eber, 2006). En l'absence de mécanismes régionaux crédibles de garantie et de sanction, chaque État privilégie des stratégies de sécurité unilatérales, anticipant le risque de comportements opportunistes de la part de ses voisins. Le recours ponctuel à la théorie de jeux ne constitue pas l'introduction d'un cadre concurrent mais un outil illustratif. Cet outil nous permet d'illustrer les blocages opérationnels au sein d'un complexe de sécurité régional déjà

structuré par la méfiance. Cette dynamique renforce ainsi la lecture du Maghreb comme complexe régional caractérise pas un équilibre de défiance rationnelle. Cette dynamique contribue à institutionnaliser la méfiance et à stabiliser un complexe régional de sécurité non coopératif, dans lequel l'interdépendance en matière de sécurité renforce la concurrence plutôt que la coopération.

Pour faire face à cette situation, il faut mettre en œuvre une stratégie qui se base sur l'intégration régionale et la coopération durable. Cela est la base pour transformer l'interdépendance négative en interdépendance positive. Concrètement, l'intégration devrait commencer par des mesures économiques et fonctionnelles progressives qui créent des intérêts mutuels et une interdépendance commerciale. La coopération doit être institutionnalisée par des mesures de confiance, des mécanismes renouvelés de l'UMA, et des protocoles juridiquement contraignants pour le partage d'informations et la réponse aux crises. Il est aussi nécessaire d'introduire la notion de la sécurité humaine. Elle réduit l'insécurité à la source en répondant aux tensions sociales, élargit les voies de résolution pacifique des conflits et permet une confiance entre les sociétés. Ensemble ces éléments permettraient de transformer cette région a une communauté de sécurité où la guerre deviendrait impensable et où la sécurité collective remplacerait les efforts unilatéraux (Adler & Barnett, 1998).

Pour finir, l'insécurité qui persiste au Maghreb reflète à la fois la logique réaliste du pouvoir et de la survie, et la multitude des problèmes sécuritaires régionaux connectés. Pourtant, cette même interdépendance qui alimente l'instabilité pourrait dans des conditions politiques différentes devenir un fondement pour la coopération. Transformer cette interdépendance négative en interdépendance positive nécessiterait d'évoluer vers les principes d'une communauté de sécurité (Adler & Barnett, 1998), où la confiance mutuelle, la gouvernance démocratique et la sécurité humaine remplaceraient la peur et la concurrence. Si un tel changement de modèle ne se produisait pas, le Maghreb resterait prisonnier d'un cycle où les crises locales, les rivalités régionales et les pressions mondiales reproduisent continuellement l'insécurité.

BIBLIOGRAPHIE

- Adler, E., & Barnett, M. (Eds.). (1998). *Security communities* (No. 62). Cambridge University Press.
- Alaoui, A. B. (2017). Morocco's security strategy: Preventing terrorism and countering extremism. *European View*, 16(1), 103–120.
- Alexander, Y. (2015). Terrorism in North Africa and the Sahel: Threats and responses. In *Terrorist threats in North Africa from a NATO perspective* (pp. 1–13). IOS Press.
- Algeria-Watch. (2010, mars 2). Plus de 300 000 armes en circulation. <https://algeria-watch.org/?p=23642>
- Amnesty International. (2021). Amnesty International report 2020/21: The state of the world's human rights (Index No. POL 10/3202/2021). <https://www.amnesty.org/en/documents/pol10/3202/2021/en/>
- Anouzla, A. (2025, février 11). The Arab Maghreb Union: The dream is still possible. Dialogue Initiatives. <https://dialogueinitiatives.org/the-arab-maghreb-union-the-dream-is-still-possible/>
- Arab Maghreb Union. (s.d.). Traité instituant l'Union du Maghreb Arabe. <https://maghrebarabe.org/fr/traite-de-marrakech/>
- Barrios, C., & Koepf, T. (2014, juin 24). Re-mapping the Sahel: Transnational security challenges and international responses (Report No. 19). European Union Institute for Security Studies. <https://www.iss.europa.eu/publications/analysis/re-mapping-sahel-transnational-security-challenges-and-international-responses>
- Bartolucci, V. (2015). Assessing terrorism and counterterrorism in the Maghreb. In *Terrorist threats in North Africa from a NATO perspective* (pp. 106–119). IOS Press.
- Bartolucci, V. (2017). The perils and prospects of the French approach to counterterrorism. In *The Palgrave handbook of global counterterrorism policy* (pp. 437–458). Palgrave Macmillan.

- Bassou, A. (2025). Le G5 Sahel est mort, vive le G7 sahélo-atlantique: Sécuriser le développement pour développer la sécurité. Policy.
- Ben Yahia, J., Fabiani, R., Gallien, M., & Herbert, M. (2023). Transnational organized crime and political actors in the Maghreb and Sahel (MENA Development Series No. 17). Konrad-Adenauer-Stiftung.
- Bøås, M., & Strazzari, F. (2020). Governance, fragility and insurgency in the Sahel: A hybrid political order in the making. *The International Spectator*, 55(4), 1–17.
- Boukhars, A. (2016). The promise and peril of the Maghreb: Risks and instability in the Maghreb and Western Mediterranean. IEMed.
- Boukhars, A. (2018). The Maghreb's fragile edges (Africa Security Brief No. 34). Africa Center for Strategic Studies. <https://africacenter.org/publication/maghreb-fragile-edges/>
- Boukhars, A. (2019). Reassessing the power of regional security providers: The case of Algeria and Morocco. *Middle Eastern Studies*, 55(2), 242–260.
- Boukhars, A. (2024). Lessons learnt from countering militant groups in Africa. *African Journal of Sustainable Development*, 251.
- Buzan, B., & Wæver, O. (2003). *Regions and powers: The structure of international security*. Cambridge University Press.
- Carmignani, F. (2003). Political instability, uncertainty and economics. *Journal of Economic Surveys*, 17(1), 1–54.
- Center for Strategic and International Studies. (2017, December 4). Security in the Maghreb: Identifying threats, assessing strategies, and defining success. CSIS. <https://www.csis.org/events/security-maghreb-identifying-threats-assessing-strategies-and-defining-success>
- Chouroy, B. (2009). Human security in the Arab world: A perspective from the Maghreb. In *Facing global environmental change: Environmental, human, energy, food, health and water security concepts* (pp. 1021–1035). Springer.

- COE-DAT Staff. (2015). The changing nature of North African terrorism. In *Terrorist threats in North Africa from a NATO perspective* (pp. 14–17). IOS Press.
- Daadaagri, M. (2017). Of monarchs and Islamists: The “refa-lutionary” promise of the PJD Islamists and regime control in Morocco. *Middle East Critique*, 26(4), 355–371.
- Daemers, J. (2014). Maghreb–Sahel security cooperation: From mirage to reality? In C. Barrios & T. Koepf (Eds.), *Re-mapping the Sahel: Transnational security challenges and international responses* (pp. 51–58). European Union Institute for Security Studies. <http://www.jstor.org/stable/resrep07094.9>
- DCAF. (2020). DCAF performance report 2020. [Dcaf/DCAF_Perf_Report_2020_web_FINAL.pdf](#)
- DCAF. (2020). Tunisia strategy 2020–2022. https://www.dcaf.ch/sites/default/files/imce/MENA/Tunisia_Strategy_2020-2022.pdf
- Diden, A. (2022, octobre 27). Islam : La diplomatie religieuse du Maroc, efficace instrument de soft Power en Afrique. *Courrier International*. <https://www.courrierinternational.com/article/islam-la-diplomatie-religieuse-du-maroc-efficace-instrument-de-soft-power-en-afrique>
- Do Céu Pinto Arena, M. (2024). The US and EU response to Tunisia’s democratic backsliding: Promoting democracy or protecting interests? *The International Spectator*, 59(3), 158–178.
- Durac, V. (2019). Civil society in the Middle East and North Africa. In I. Natil, C. Pierobon, & L. Tauber (Eds.), *The power of civil society in the Middle East and North Africa: Peace-building, change, and development*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429342486-12>
- Dworkin, A. (2024). The Maghreb maze: Harmonising divergent European policies in North Africa (Policy brief). European Council on Foreign Relations. <https://ecfr.eu/publication/the-maghreb-maze-harmonising-divergent-european-policies-in-north-africa/>
- Eber, N. (2006). Le dilemme du prisonnier. *La Découverte*.
- Ekovich, S. (2016). Les États-Unis et le Maghreb: Une très longue histoire. *Revue Défense Nationale*, 786(1), 67–71.

- El Almi, T. (2024, November 13). Dossier spécial (III) – Trump et le Maghreb : entre défis et opportunités dans un monde reconfiguré. *L'Économiste Maghrébin*. Retrieved from <https://www.leconomistemaghrebin.com/2024/11/13/dossier-special-trump-maghreb-defis-opportunite/>
- El Aoufi, M. (2023). Security versus development in the Maghreb: A study of the cases of Morocco and Algeria. *Rowaq Arabi*, 28(1), 23–39. <https://doi.org/10.53833/QNIW2459>
- Eljechtimi, A. (2025). Morocco foils attacks by cell loyal to Islamic State. *WIN Country*. <https://wincountry.com/2025/02/24/morocco-foils-attacks-by-cell-loyal-to-islamic-state/>
- European Commission. (2023). EU and Tunisia adopt a memorandum of understanding on a strategic and global partnership (Press release No. IP/23/3887). https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_23_3887
- European External Action Service. (2016). Feuille de route pour un partenariat renforcé entre l'Union européenne et l'Afrique du Nord (SA). https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/feuillederoute-sa_fr.pdf
- Facon, I. (2017). Russia's quest for influence in North Africa and the Middle East. *Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel*.
- Faty, M. (2016). La politique de sécurité et de stabilité au Maghreb (Thèse de doctorat, Université de Reims).
- Flemish Peace Institute. (2023). Project SAFTE: EU neighbourhood—North Africa. Flemish Peace Institute. https://www.flemishpeaceinstitute.eu/safte/files/project_safte_eu_neighbourhood_north-africa.pdf
- Friedrich-Ebert-Stiftung. (2020). Le Maghreb à la croisée des défis : Sécurité, développement et transformations sociales (FES MENA Publication No. 1). Friedrich-Ebert-Stiftung. https://mena.fes.de/fileadmin/user_upload/pdf-files/publications/Maghreb_Publication-1-French-WEB.pdf

- Frontex. (2019). Frontex in brief: The European Border and Coast Guard Agency (In-Brief No. 002). https://www.frontex.europa.eu/assets/Publications/General/frontex_inbrief_website_002.pdf
- Fruganti, L. (2023). Jihadism in North Africa: A “resilient” threat in times of global crises. Istituto per gli Studi di Politica Internazionale (ISPI). <https://www.ispionline.it/en/publication/jihadism-in-north-africa-a-resilient-threat-in-times-of-global-crises-132039>
- Gain, M. A. (2021). Maghreb–Sahel security (dis)connections: Shifting dynamics and growing challenges. Carnegie Endowment. <https://carnegieendowment.org/sada/84517>
- Gasper, D. (2025). What might human security thinking contribute towards Arab region social development and positive peace?
- Gobe, E. (2019). Introduction. De la circulation des standards et des modèles internationaux: Justice transitionnelle et justice ordinaire au Maghreb et en Égypte. In *Justice et réconciliation dans le Maghreb post-révoltes arabes* (pp. 13–46).
- Gobe, E. (2022). La Tunisie en 2021: Un coup politique peut masquer un coup d’État. *L’Année du Maghreb*, 28, 225–260.
- Goerzig, C. (2019). Terrorist learning in context: The case of Al-Qaeda in the Islamic Maghreb. *Critical Studies on Terrorism*, 12(4), 629–648.
- Goufi, M. I. (2022). United States security/military ties to the Maghreb.
- Hadjadj, M. (2022). New security threats in the Maghreb: Building a unified regional security vision. 1037–1018, (2)6, *السياسة العالمية*.
- Hafssaoui, M. (2020). الإرهاب بالمغرب: بين النظام القضائي والقانوني وسياسة الإدماج في المجتمع. *International Journal on Advanced Research on Law and Governance*, 2(1), 217–233.
- Hamiti, S. A. (2021). Géopolitique du terrorisme : Cas d’Al-Qaïda au Maghreb islamique.

- Hanau Santini, R., & Cimigi, G. (2019). The politics of security reform in post-2011 Tunisia: Assessing the role of exogenous shocks, domestic policy entrepreneurs and external actors. *Middle Eastern Studies*, 55(2), 225–240.
- Hanlon, Q., & Herbert, M. M. (2015). Border security challenges in the Grand Maghreb. United States Institute of Peace.
- Hanlon, Q., & Herbert, M. M. (2017). Border security challenges in the Grand Maghreb (Peaceworks Report No. 109). United States Institute of Peace / ETH Zurich International Security Network. <https://www.files.ethz.ch/isn/191018/PW109-Border-Security-Challenges-in-the-Grand-Maghreb.pdf>
- Hassan, H. A. (2024). Fragility and security challenges in the Greater Maghreb. In *Conflicts and challenges in the Middle East: Religious, political and economic perspectives* (pp. 251–271). Springer Nature Switzerland.
- Henneberg, S., & Ghoulidi, A. (2023). Balancing U.S. relations in North Africa without undermining the Abraham Accords (PolicyWatch No. 3817). Washington Institute for Near East Policy.
- Herbert, M. (2016). At the edge: Trends and routes of North African clandestine migrants. *Institute for Security Studies Papers*, 2016(298), 1–28.
- Herbert, M. (2022). The challenge of coordinating border management assistance between Europe and the Maghreb. Migration Policy Institute.
- Hernando de Larramendi, M. (2018). Doomed regionalism in a redrawn Maghreb? The changing shape of the rivalry between Algeria and Morocco in the post-2011 era. *The Journal of North African Studies*, 1–26.
- Herz, J. H. (1950). Idealist internationalism and the security dilemma. *World Politics*, 2(2), 157–180.
- Hill, J. N. C., & Cavatorta, F. (2019). Dimensions of security. *Middle Eastern Studies*, 55(2), 177–181.
- Human Rights Watch. (2024). Western Sahara – Morocco country chapter. In *World report 2024*. <https://www.hrw.org/fr/world-report/country-chapters/morocco/western-sahara-1>

- Institut de Recherche et d'Études Méditerranée-Monde (IREMMO). (2020). Étude États-Unis / Maghreb. <https://iremmo.org/wp-content/uploads/2020/11/EU-Maghreb-pdf.pdf>
- Institut Géopolitique Horizons. (2025, mai 23). L'Algérie de Tebboune : De l'isolement géopolitique à l'encerclement géographique. Horizons. <https://horizons.ma/lalgerie-de-tebboune-de-lisolement-geopolitique-a-lencercllement-geographique/>
- Institute for Economics & Peace. (2024). Global terrorism index 2024: Measuring the impact of terrorism (Rapport). <https://www.economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2024/02/GTI-2024-web-290224.pdf>
- International Crisis Group. (2013, April 11). Mali: Security, dialogue and meaningful reform (Africa Report No. 201). International Crisis Group.
- International Social Security Association. (2024, octobre 29). Social security reforms in Arab countries in the Middle East. <https://www.issa.int/analysis/social-security-reforms-arab-countries-middle-east>
- Ismail, O., & Kifle, A. (2018). New collective security arrangements in the Sahel: A comparative study of the MNJTF and G5 Sahel. Friedrich-Ebert-Stiftung.
- Jackson, S. F. (2024). The political economy of China's relations with the Maghreb countries: Algeria, Libya, Mauritania, Morocco, and Tunisia. *The Maghreb Review*, 49(3), 198–211.
- Johansson-Nogués, E., & Rivera Escartin, A. (2020). Supporting the Tunisian transition? Analysing (in)consistencies in EU democracy assistance with a tripartite nexus model. *Democratization*, 27(8), 1376–1393.
- Kartas, M., Strazzari, F., & Tabib, R. (2015). The Libyan arsenal and trafficking dynamics. In *Small Arms Survey yearbook 2015: Weapons and the world*. Cambridge University Press.
- Katz, M. N. (2024). The Soviet roots of Putin's foreign policy toward the Middle East. *Carnegie Endowment for International Peace*.
- Kingsley, P. (2024, September 19). Italy migrant-reduction investigation: Rape and killing in Tunisia raise questions over EU money. *The Guardian*.

- Kireyev, A. P., Li, J., Some, M., & Verdier, G. (s.d.). The Maghreb and China: Strengthening resilience and growth through cooperation. In *Africa-China linkages*. International Monetary Fund.
- Kouttroub, S. (2013). Printemps arabe et nouvel ordre géopolitique au Maghreb. *L'Année du Maghreb*, 9, 143–156.
- Lemouden, M. (2023). Security dimension of regional integration in the Maghreb: A critical analysis. *Revue marocaine d'économie et de droit comparé*, (61).
- Liga, A. (2025). Intertwined destinies: How (and why) to redesign EU–Maghreb relations (Policy paper). Istituto per gli Studi di Politica Internazionale.
- Lounnas, D. (2016, octobre 26). Les mutations des mouvements jihadistes en Afrique du Nord et au Sahel : d'AQMI à l'État islamique (Note de la FRS n° 18/2016). Fondation pour la recherche stratégique.
- Lounnas, D. (2018). Jihadist groups in North Africa and the Sahel (MENARA Working Paper No. 16). Istituto Affari Internazionali. https://www.iai.it/sites/default/files/menara_wp_16.pdf
- Lounnas, D., & Messari, N. (2018). Algeria–Morocco relations and their impact on the Maghrebi regional system. *MENARA Working Papers*, No. 20, 1–22.
- Mahmoud, I. B. (2024). Lutte contre le terrorisme et droits fondamentaux au Maghreb arabe : Étude sur le rôle de l'État dans le contexte du « printemps arabe » (Thèse de doctorat, Université Clermont Auvergne).
- Maroc Diplomatie. (2025). L'ancrage européen : Une relation à rééquilibrer. <https://maroc-diplomatique.net/lancrage-europeen-une-relation-a-reequilibrer/>
- Martinez, L. (2008). Algeria: Is an Authoritarian Regime More Effective in Combating Terrorist Movements?. In *Democracies at war against terrorism: A comparative perspective* (pp. 233-249). New York: Palgrave Macmillan US.
- Martinez, L. (2012). Injustices sociales et contestations politiques au Maghreb. *Ceriscope Pauvreté*, 1–9.

- Mattes, H. (2012). Domestic security in the Maghreb: Deficits and counter-measures. German Institute of Global and Area Studies (GIGA). <http://www.jstor.org/stable/resrep07542>
- Medias24. (2023, juin 21). Un bilan du trafic illicite de stupéfiants au Maroc depuis 2015 : 720 000 affaires traitées, cannabis en tête. Medias24.
- Migration Data Portal. (2025). Northern Africa: Regional data overview.
- Migration Data Portal. (s.d.). Regional data overview: Northern Africa. <https://www.migrationdataportal.org/regional-data-overview/northern-africa>
- Morgenthau, H. J. (1948). Politics among nations: The struggle for power and peace. Alfred A. Knopf.
- Novotný, D., Belhaj, A., Čejka, M., Savovová, A., & Kužvart, J. (2011). The changing security situation in the Maghreb (Research Paper No. 3).
- Organisation des Nations Unies. (2011, avril). L'ONU appelle à un monde qui ne laisse personne au bord de la route. ONU Info. <https://news.un.org/fr/story/2011/04/215652>
- Peinaud, F. (2019). La coopération bilatérale UE–Tunisie en matière sécuritaire. *Revue Défense Nationale*, 821(6), 149–154. <https://doi.org/10.3917/rdna.821.0149>
- Perrin, D. (2016). Regulating migration and asylum in the Maghreb: What inspirations for an accelerated legal development? In F. Ippolito & S. Trevisanut (Eds.), *Migration in the Mediterranean: Mechanisms of international cooperation* (pp. 192–214).
- Radio Algérie. (2014, août 18). Lutte antidrogue. Radio Algérie. <https://radioalgerie.dz/news/fr/article/20140818/10471.html>
- Rafa, A., & Amour, P. O. (2023). Mapping the dynamics of subregional order: Challenges and prospects in the Maghreb region after the 2011 Arab Spring. *Journal of Al-Tamaddun*, 18(2), 231–245.
- Reeves, J. (2025). China's expanding influence in the Middle East and North Africa. Institute for Peace & Diplomacy. <https://peacediplomacy.org/2025/02/24/chinas-expanding-influence-in-the-middle-east-and-north-africa>

- Reinares, F. (2015). Recent evolution of terrorism in the Maghreb. Elcano Royal Institute. <https://www.realinstitutoelcano.org/en/analyses/recent-evolution-of-terrorism-in-the-maghreb/>
- Saaf, A. (2016). La Russie et le Maghreb. Policy Center for the New South. <https://www.policycenter.ma/publications/la-russie-et-le-maghreb>
- Saini Fasanotti, F. (2024). China's military and private security inroads in Africa. GIS Reports Online. <https://www.gisreportsonline.com/r/china-africa-military-private-security/>
- Schumacher, T., & Nitoiu, C. (2015). Russia's foreign policy towards North Africa in the wake of the Arab Spring. *Mediterranean Politics*, 20(1), 97–104. <https://doi.org/10.1080/13629395.2015.1007006>
- Security Council Report. (2024, décembre 30). Monthly forecast: Counter-terrorism January 2025 [Forecast]. <https://www.securitycouncilreport.org/monthly-forecast/2025-01/counter-terrorism-15.php>
- Sour, L. (2024). Algeria–Russia relations: Strategic partnership in the age of geopolitics. *Vestnik RUDN. International Relations*, 24(2), 204–215.
- Souvichi, H., & Chevaibi, N. (2022). Spillovers of political instability and the COVID-19 pandemic crisis on Tunisian sectorial stock price returns. *Journal of Economics & Management Research*, 3(2), 1–14.
- Szmolka, I. (2015). Inter- and intra-party relations in the formation of the Benkirane coalition governments in Morocco. *The Journal of North African Studies*, 20(4), 654–674.
- Tawil, C. (2013, mai). Morocco's stability in the wake of the Arab Spring. CTC Sentinel, Combating Terrorism Center at West Point. <https://ctc.westpoint.edu/moroccos-stability-in-the-wake-of-the-arab-spring/>
- TelQuel. (2025, février 26). Le Maroc met en garde contre la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique. TelQuel. <https://telquel.ma/instant-t/2025/02/26/le-maroc-met-en-garde-contre-la-prolifération-des-armes-legeres-et-de-petit-calibre-en-afrique-1919748/>

- The Global Economy. (2023). Political stability (World Bank) – Rankings – Africa. https://www.theglobaleconomy.com/rankings/wb_political_stability/Africa/
- U.S. Department of State. (2024). Morocco. In 2024 trafficking in persons report. <https://2021-2025.state.gov/reports/2024-trafficking-in-persons-report/morocco/>
- U.S. Department of State. (2025). U.S. security cooperation with Morocco. <https://www.state.gov/u-s-security-cooperation-with-morocco>
- Union du Maghreb Arabe. (n.d.). Objectifs et tâches. Maghrebarabe.org. <https://maghrebarabe.org/fr/objectifs-et-taches/>
- United Nations Office on Drugs and Crime. (2023). Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale s’agissant d’aborder et de combattre le problème mondial de la drogue. <https://docs.un.org/fr/UNODC/HONLAF/31/2>
- United Nations Office on Drugs and Crime. (2023). TOCTA Sahel: Drugs and criminal finances. https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta_sahel/TOCTA_Sahel_drugs.pdf
- United Nations Office on Drugs and Crime. (2023). World drug report 2023. <https://www.unodc.org/unodc/data-and-analysis/world-drug-report-2023.html>
- United Nations Security Council. (n.d.). The organization of Al-Qaida in the Islamic Maghreb: Narrative summary of reasons for listing. United Nations. https://main.un.org/securitycouncil/en/sanctions/1267/aq_sanctions_list/summaries/entity/the-organization-of-al-qaida-in-the-islamic
- Vilboux, N. (2017). La stratégie de sécurité américaine en Afrique. Fondation pour la recherche stratégique.
- Volpi, F. (2014). Stabilité et changement politique au Maghreb : Positionner l’Algérie dans le contexte régional de l’après-printemps arabe. *Maghreb-Machrek*, 221(3), 35–46. <https://shs.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2014-3-page-35>
- Waltz, K. N. (1979). The anarchic structure of world politics. In *International politics: Enduring concepts and contemporary issues* (pp. 29–49).

Wehrey, F., & Boukhars, A. (2013). *Perilous desert: Insecurity in the Sahara*. Brookings Institution Press.

Zaragoza Cristiani, J. (2016). *Empowerment through migration control cooperation: The Spanish–Moroccan case* (Thèse de doctorat, European University Institute).

Zoubir, Y. H. (2017). Security challenges in the Maghreb: The nexus between bad governance and violent extremism. *EuroMeSCo Policy Brief*, 70.

Zoubir, Y. H. (2020). *Expanding Sino–Maghreb relations*. Chatham House. <https://www.chathamhouse.org>

Zoubir, Y. H. (2020). The Algerian Moroccan rivalry. In *Shocks and rivalries in the Middle East and North Africa* (p. 179).

Zoubir, Y. H. (2022). The Maghreb in international relations. In *Oxford Research Encyclopedia of International Studies*. Oxford University Press.

Zoubir, Y. H. (2023). China in the Southern Mediterranean: Integrating the Greater Maghreb in the new Silk Road. *Mediterranean Politics*, 28(5), 729–763.

Zoubir, Y. H. (2024). The Arab Maghreb Union: An illusory dream? In *Supranational institutions and peacebuilding in Africa* (pp. 55–71). Routledge.

Zoubir, Y. H., & Dris-Aït-Hamadouche, L. (2013). *Global security watch—The Maghreb: Algeria, Libya, Morocco, and Tunisia*. Bloomsbury.

Zoubir, Y. H., & Lounnas, D. (2020). European–North African security: The complexity of cooperation. In *Transnational security cooperation in the Mediterranean* (pp. 183–207). Springer.

Zoubir, Y. H., & Tran, E. (2023). Foreign affairs of the Maghrib: Europe, the United States, Russia, the GCC and Türkiye. In *Routledge handbook on the modern Maghrib* (pp. 546–567). Routledge.

حمشي، م. (2020). قراءة في تقرير صندوق النقد الدولي عن الاندماج المغاربي (2018). *سياسات عربية*, 8(43)، 147–163.

